ACADÉMIE
DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT DE JURY

Concours de recrutement de professeurs des écoles

CRPE bac+5 (M2) – SESSION 2026

Académie de Dijon

Concours externe public

Second concours interne public

Troisième concours public

Concours externe privé

Second concours interne privé

Président du jury : Jérôme JARDRY
DASEN de la Côte-d'Or

Mot du Président du jury

Jérôme JARDRY
DASEN de la Côte-d'Or – Président du jury

Devenir professeur des écoles, c'est choisir un métier exigeant, au cœur de la mission de l'École de la République. C'est donner à chaque élève les moyens d'apprendre, de comprendre le monde et d'y trouver sa place. Cette responsabilité demande des connaissances solides, une attention constante aux besoins des élèves et la volonté de continuer à se former tout au long de son parcours professionnel.

La session 2026 des concours de recrutement de professeurs des écoles de l'académie de Dijon a permis au jury d'apprécier la diversité des parcours et la qualité de nombreuses prestations. Je tiens à féliciter les lauréats et à saluer l'engagement de l'ensemble des candidats dans une préparation qui demande un travail soutenu. À celles et ceux qui n'ont pas été admis, je souhaite que les observations réunies dans ce rapport apportent des repères utiles pour poursuivre leur projet et consolider leur préparation.

Les analyses des différentes épreuves rappellent combien la maitrise de la langue française et des connaissances disciplinaires est indispensable à l'exercice du métier. Elles montrent également l'importance de savoir mobiliser ces connaissances pour concevoir un enseignement adapté, identifier les obstacles rencontrés par les élèves et accompagner leurs apprentissages. Une préparation attentive à l'ensemble des domaines d'enseignement se nourrit également par la curiosité intellectuelle et une culture personnelle régulièrement enrichie.

Les prestations les plus abouties ont révélé une capacité à raisonner avec précision, à justifier des choix pédagogiques et à prendre en compte la diversité des élèves. À l'oral, l'écoute des questions, la qualité de l'argumentation et l'aptitude à réexaminer une proposition ont constitué des points d'appui essentiels.

L'adhésion aux valeurs et aux principes du service public d'éducation doit enfin trouver sa traduction concrète dans l'analyse de situations professionnelles. Faire vivre la laïcité, garantir l'égalité, prévenir les discriminations et le harcèlement, travailler avec les familles et au sein d'une équipe sont des responsabilités auxquelles les futurs professeurs doivent se préparer.

J'adresse mes remerciements aux membres du jury, aux équipes chargées de l'organisation du concours et à l'ensemble des personnels mobilisés pour cette session. Leur rigueur et leur engagement contribuent à la qualité du recrutement et à l'égalité de traitement des candidats.

Jérôme JARDRY
Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Côte-d'Or, Président du jury.

Sommaire

Mot du Président du jury 2
Sommaire 3
Introduction 4
I. Épreuves d'admissibilité 5
1. Épreuve écrite disciplinaire de français. 5
Statistiques de l'épreuve et analyse 5
Résultats comparés des cinq concours 6
Analyse des résultats 8
Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats 15
Etude de la langue 15
Lexique et compréhension lexicale 16
Réflexion et développement 16
2. Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques 18
Statistiques de l'épreuve et analyse 18
Résultats comparés des cinq concours 20
Sujet 2026 : présentation, attendus, points d'appui et pistes d'amélioration 22
3. Épreuves écrites d'application 24
3.1 Sciences et technologie 24
3.2. Histoire, géographie et enseignement moral et civique 34
3.3 Arts 40
II. Épreuves d'admission 44
1. Épreuve de leçon 44
Nature de l'épreuve 44
Statistiques de l'épreuve et analyse 44
Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats 47
2. Épreuve d'entretien 48
2.1. Éducation physique et sportive 48
2.2. Motivation et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public d'éducation 55
3. Épreuve facultative de langue vivante étrangère 59
Nature de l'épreuve 59
Statistiques de l'épreuve et analyse 60

Points d'appui et pistes d'amélioration.....61

Introduction

Le présent rapport rend compte de la session 2026 des concours de recrutement de professeurs des écoles présentés dans ce document, dans l'académie de Dijon.

Il a pour objectif de présenter les principales caractéristiques de la session et d'apporter aux futurs candidats un éclairage sur les différentes épreuves du concours, tant pour les épreuves écrites d'admissibilité que pour les épreuves d'admission. Élaboré à partir des contributions des membres du jury, il restitue leurs constats, leurs analyses et leurs recommandations pour chacune des épreuves.

Au-delà de la présentation des sujets et des attendus, ce rapport vise à permettre aux candidats de mieux comprendre les compétences évaluées et le niveau d'exigence attendu pour l'exercice du métier de professeur des écoles. Il met notamment en évidence les points de réussite observés lors de cette session, les difficultés les plus fréquemment rencontrées ainsi que les éléments auxquels les candidats sont invités à porter une attention particulière dans leur préparation.

La réussite au CRPE repose à la fois sur la maitrise des connaissances disciplinaires indispensables à l'enseignement à l'école primaire, sur la capacité à les mobiliser dans une perspective didactique et pédagogique, ainsi que sur une bonne connaissance du système éducatif et des valeurs et principes du service public d'éducation. Les épreuves d'admission permettent également d'apprécier les qualités de communication, de réflexion et de positionnement professionnel attendues d'un futur professeur des écoles.

Les recommandations formulées dans ce rapport ne constituent pas un corrigé type ni un modèle unique de réponse. Elles ont vocation à accompagner les candidats dans leur préparation, en leur donnant des repères sur les attentes du jury et en les invitant à développer une réflexion personnelle, structurée et argumentée.

Le jury souhaite que ce rapport constitue ainsi un outil utile à l'ensemble des futurs candidats et contribue à leur permettre d'aborder les épreuves du concours avec une connaissance aussi précise que possible de leurs exigences.

I. Épreuves d'admissibilité

1. Épreuve écrite disciplinaire de français.

Statistiques de l'épreuve et analyse

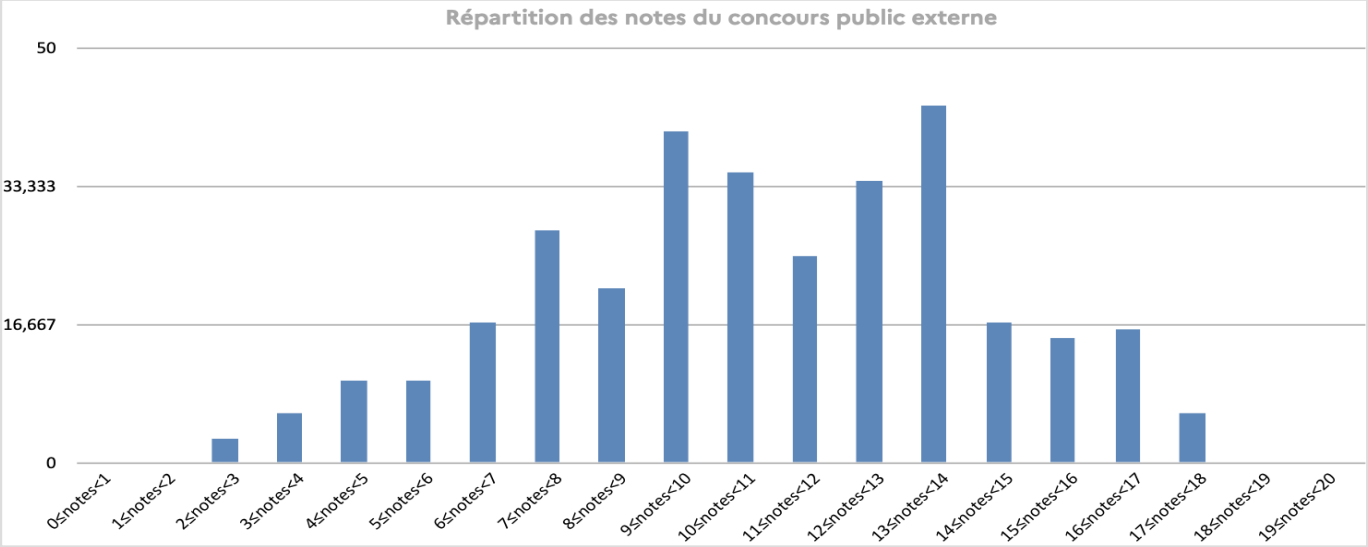
Les résultats globaux sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Nombre de copies	459
Moyenne sur 20	11,42
Écart-type	3,0
Minimum	0
Médiane	11
Maximum	19
Notes éliminatoires	28

La répartition des notes des 459 copies est donnée dans les tableaux et le graphique ci-dessous :

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
0≤note<1	1	0,22%
1≤note<2	0	0%
2≤note<3	1	0,22%
3≤note<4	0	0%
4≤note<5	7	1,52 %
5≤note<6	11	2,4 %
6≤note<7	13	2,83 %
7≤note<8	26	5,66 %
8≤note<9	38	8,28 %
9≤note<10	32	6,97 %

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
10≤note<11	45	9,8 %
11≤note<12	58	12,6 %
12≤note<13	39	8,5 %
13≤note<14	38	8,28 %
14≤note<15	56	12,2 %
15≤note<16	40	8,71 %
16≤note<17	26	5,66 %
17≤note<18	15	3,27 %
18≤note<19	11	2,4 %
19≤note≤20	2	0,43 %

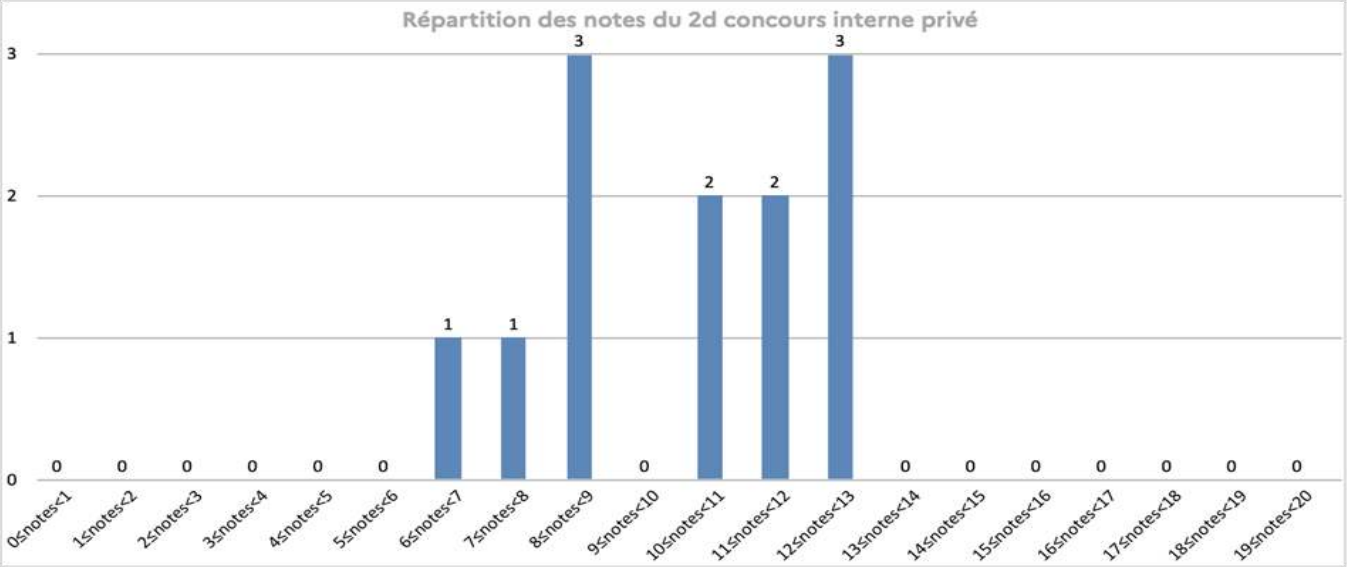


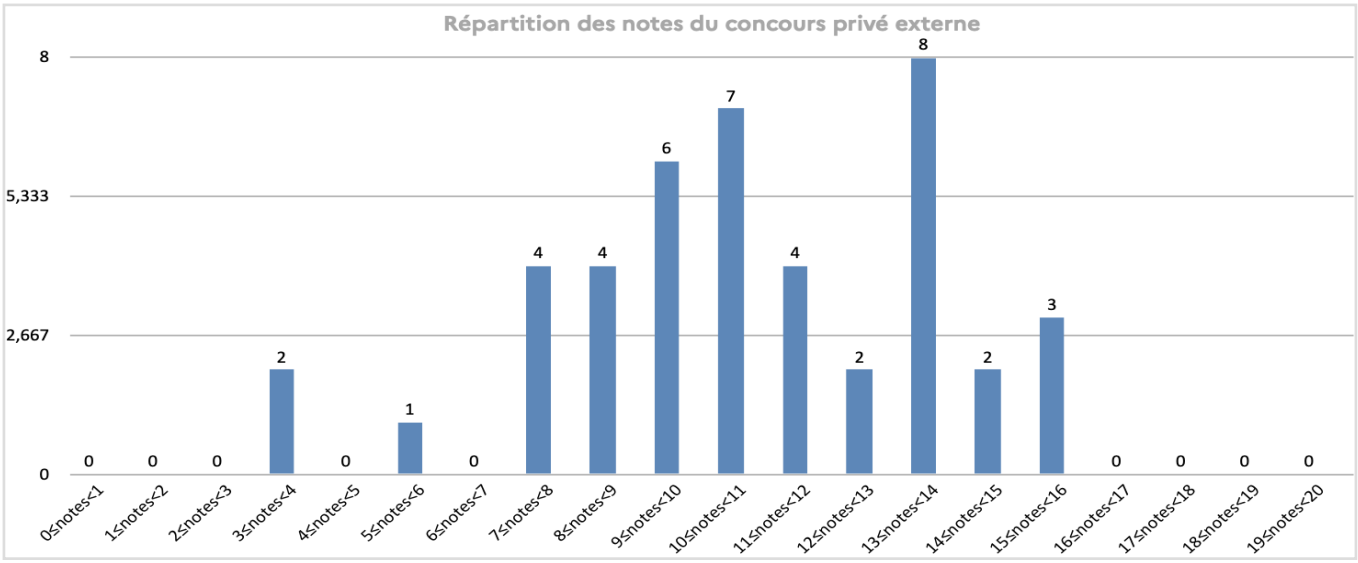
Résultats comparés des cinq concours

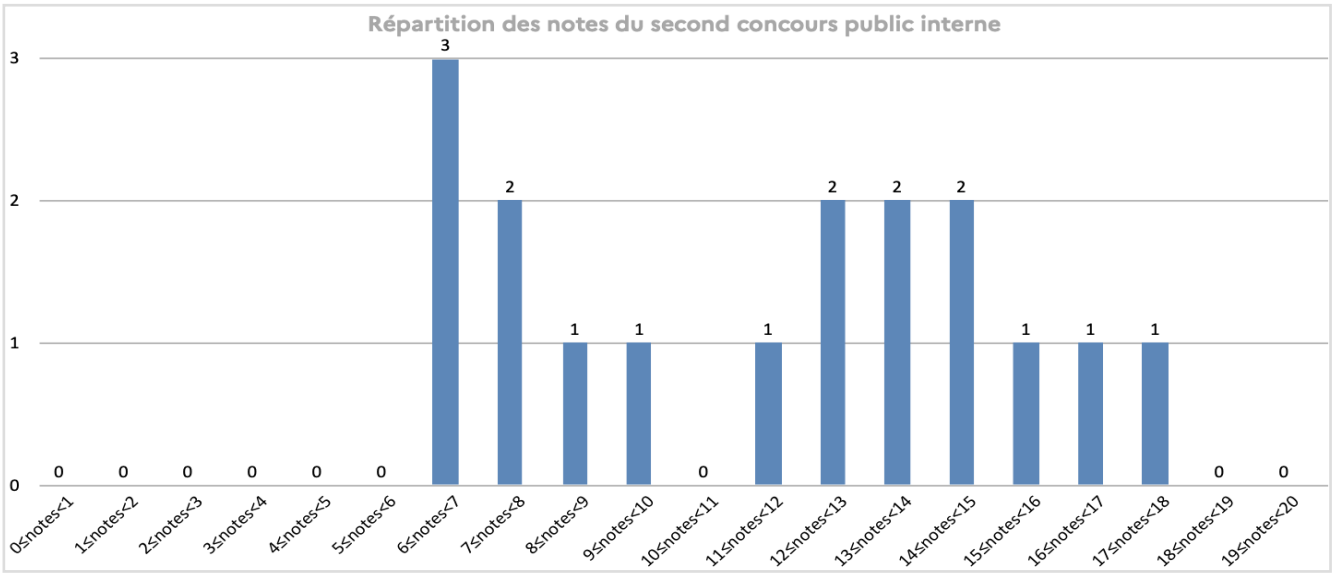
Les répartitions des notes de chacun des cinq concours sont rassemblées ci-après :

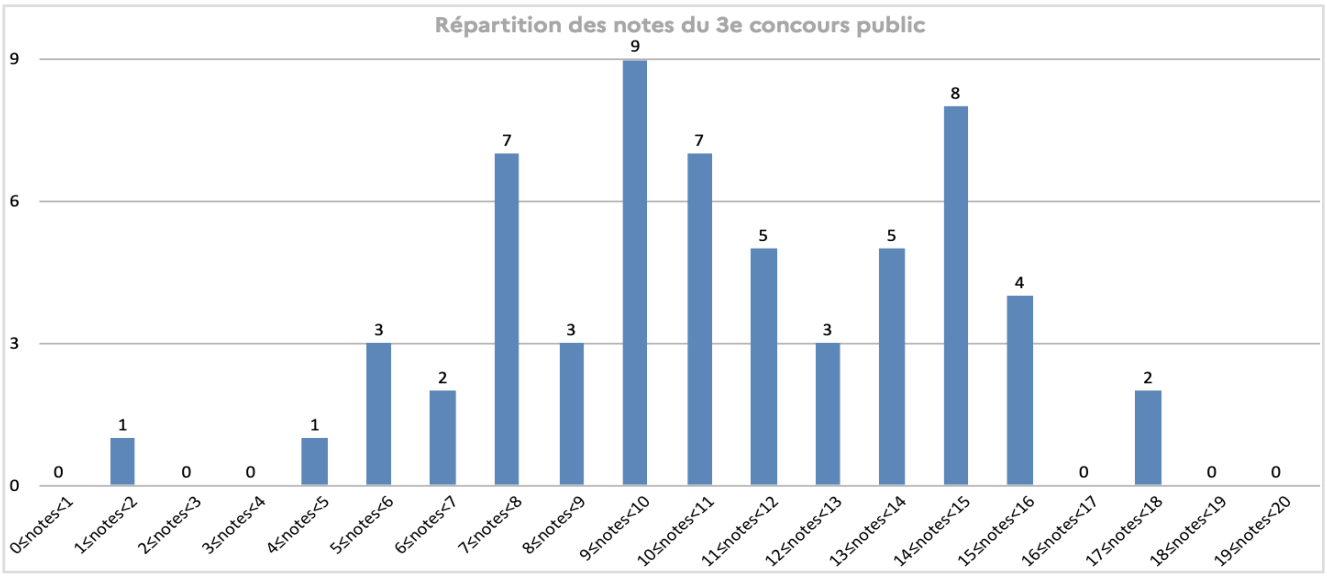
CONCOURS	Nombre de copies	Moyenne	Écart -type	Min	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Max	Nombre d'éliminés
Public Externe	327	11,69	3,43	0	9,25	11,8	14,25	18,55	20
Public Second Concours	17	11,34	3,67	6	7,45	12,6	14,3	17	0
Public Troisième	60	10,78	3,4	1,7	8,26	10,6	13,84	17,75	5
Privé Externe	43	10,75	2,96	3,6	8,85	10,85	13,6	15,75	3
Privé Second Concours	12	9,86	2,02	6,75	8,01	10,25	11,85	12,45	0

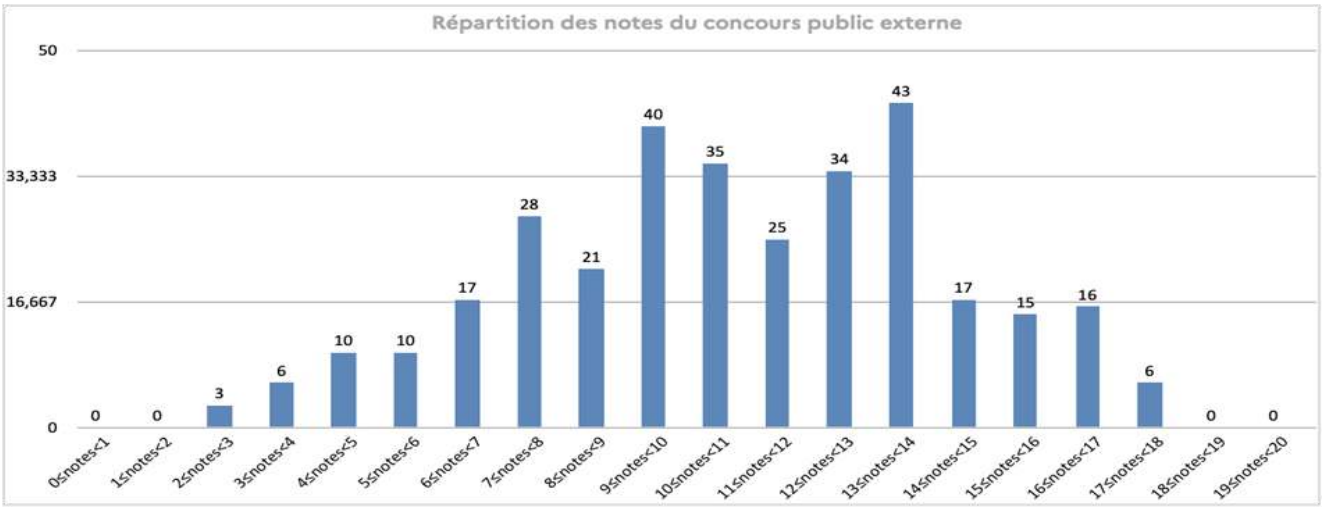
Répartition des notes par concours :











Analyse des résultats

Quelques données saillantes :

Cette année encore, le plus important contingent de candidats est issu du concours public externe, soit 71,24% du total des copies, suivi du 3e concours public (13,07%), du concours privé externe (9,36%), du second concours public interne (3,7%) et du second concours interne privé (2,61%).

La session 2026 confirme l'érosion du nombre de candidats ayant composé au concours du CRPE bac + 5 : ils étaient 459 cette année, contre 486 en 2025, 534 en 2024, 509 en 2023, voire 667 en 2021.

Malgré une légère baisse, la moyenne - tous concours confondus - tend à se maintenir par rapport à celle de 2025, passant de 11,65 à 11,42. La baisse la plus marquée, bien qu'elle ne concerne qu'un nombre très restreint de candidats, se remarque au niveau du second concours interne privé (-2,22). La tendance est plus légère pour les autres concours : Concours externe public - 0,14 ; second concours interne public + 0,05 ; troisième concours public - 0,3 ; privé concours externe - 0,66.

Parallèlement, on notera que le pourcentage de candidats éliminés, c'est-à-dire ayant obtenu une note inférieure ou égale à 5/20, a quasiment doublé cette année : 28 copies ont reçu une note éliminatoire, soit 6,1% de l'ensemble des candidats. Ils n'étaient que 16 en 2025 (3,29 %) et 11 en 2024 (2%).

À l'inverse, il y a moins de notes en dessous de 10/20 cette année, puisque 129 copies n'obtiennent pas la moyenne, soit 28,1 % contre 31,4% en 2025 (153 copies).

On notera enfin des résultats hétérogènes selon les exercices. Des trois parties de l'épreuve, la première consacrée à l'étude de la langue a été la plus réussie avec des moyennes supérieures à 4/8 dans tous les concours. À l'inverse, la deuxième partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale a été la plus pénalisante : aucun concours n'obtient une moyenne supérieure ou égale à 1,5/3. Quant à la troisième partie, sollicitant le développement d'un raisonnement rédigé, seuls deux concours présentent des moyennes supérieures à 4,5/9 (cf. le tableau suivant) :

CONCOURS	Moyenne Partie 1	Moyenne Partie 2	Moyenne Partie 3
Public Externe	5,19/8	1,44/3	5,09/9
Public Second Concours interne	4,81/8	1,41/3	5,15/9
Public Troisième Concours	4,79/8	1,49/3	4,48/9
Privé Externe	4,99/8	1,3/3	4,44/9
Privé Second Concours interne	4,78/8	1,3/3	3,75/9

Le sujet 2026 : présentation et attendus

Cette épreuve écrite d'une durée de 3h et de coefficient 1 s'appuie sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle est constituée de 3 parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, pour vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat, notée sur 8 points ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale, notée sur 3 points ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée avec réponse sous forme d'un développement, notée sur 9.

Cette année, le sujet portait sur un extrait du *Périple de Baldassare*, roman écrit par Amin Maalouf et publié en 2000. Le texte comptait 31 lignes, il était accompagné de 3 notes de bas de page et d'un chapeau situant le texte dans l'œuvre.

Le *Périple de Baldassare* est un roman dont l'action se déroule au XVIIe siècle entre l'Europe et le Moyen-Orient. On suit le périple de Baldassare Embriaco, marchand libanais parti à la recherche d'un livre mystérieux, *Le Centième Nom*, censé renfermer un secret, seul capable de conjurer la fin du monde annoncée pour 1666. Ce voyage à travers la Méditerranée devient une quête à la fois intellectuelle, spirituelle et existentielle. Au fil des rencontres et des épreuves, Baldassare découvre que la vérité recherchée n'est pas seulement dans le livre, mais aussi dans le chemin que l'on parcourt, voire dans la connaissance de soi. À partir de l'écriture de soi, l'extrait proposé dessine les pistes d'une réflexion sur la fugacité de la mémoire, la confrontation à la mort, à la perte, et le besoin pourtant de laisser une trace.

PREMIÈRE PARTIE : Étude de la langue

Les candidats se présentant à la session 2026 du concours sont invités à s'appuyer sur la Grammaire du français / Terminologie grammaticale, accessible sur le site Éduscol :

https ://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html

Les questions portaient sur des connaissances relevant des différents champs linguistiques et proposaient des activités variées : les candidats devaient manifester leurs capacités d'analyse et de structuration. La totalité des points ne pouvait être accordée qu'en cas de réponse complète.

Question 1 : cette question demandait aux candidats d'identifier la nature et la fonction grammaticales des mots ou groupes de mots soulignés dans l'extrait proposé.

- « un cahier de feuilles cousues » : groupe nominal, COD du verbe « se procurer » ou « me suis procuré ».
- « dont » : pronom relatif, complément du groupe nominal « la toute première page ».
- « en cet instant » : groupe nominal prépositionnel, complément circonstanciel de temps.
- « sûr » : adjectif, attribut du sujet « je ».

L'identification des natures et fonctions grammaticales constitue un attendu du concours, que la majorité des candidats maitrise. Toutefois, une confusion entre nature et fonction a parfois été observée. Nous attirons l'attention des candidats sur la nécessité de faire preuve de clarté, de précision et de rigueur dans la terminologie grammaticale utilisée. La mention seule de « pronom »

ne peut suffire quand il s'agit d'indiquer la nature grammaticale d'un mot. De même le référent de la fonction doit être précisé.

À condition de ne prêter à aucune équivoque, les abréviations habituellement utilisées pour désigner les natures et les fonctions (GN, COD par exemple) sont acceptées.

Question 2 : cette question invitait les candidats à délimiter et à donner la nature des différentes propositions d'une phrase complexe. Il convient de se représenter la subordination comme un processus d'enchâssement ; à la différence de la juxtaposition ou de la coordination, la subordination transforme la proposition en constituant ; comme indiqué dans la Grammaire du français, « une proposition subordonnée est incluse dans la proposition principale ».

La fonction des différentes propositions n'étant pas demandée, il est recommandé de s'en tenir à une lecture rigoureuse des consignes et d'éviter ainsi des réponses erronées qui dévalorisent la copie alors qu'elles ne sont pas attendues.

Plusieurs analyses ont été acceptées :

- « Le premier cahier, qui racontait le commencement de mon périple, s'est perdu lorsque je dus quitter Constantinople à la hâte. » : proposition principale. Au regard de la définition rappelée ci-dessus, il s'agit de la bonne réponse. Toutefois, prenant en compte la « tradition scolaire », le jury a aussi accepté les deux réponses suivantes pour identifier la proposition principale : « Le premier cahier, qui racontait le commencement de mon périple, s'est perdu » et « Le premier cahier s'est perdu ».
- « qui racontait le commencement de mon périple » : proposition subordonnée relative adjective
- « lorsque je dus quitter Constantinople à la hâte » : proposition subordonnée circonstancielle de temps

L'analyse de cette phrase nécessitait de la rigueur : il fallait veiller à n'écarter aucun mot du découpage et s'assurer de la lisibilité de sa réponse.

Une présentation de la réponse schématique et non entièrement rédigée (phrase recopiée, propositions encadrées par des crochets et clairement identifiées) était acceptable.

Une très bonne maitrise de la terminologie grammaticale était ici nécessaire afin de traiter correctement cette question.

Question 3 : il s'agissait d'identifier ici le temps, le mode et la voix des verbes soulignés dans l'extrait du texte situé aux lignes 26 à 28.

- « brûle » : présent, subjonctif, voix active
- « j'écrirai » : futur simple, indicatif, voix active
- « s'était déclaré » : plus-que-parfait, indicatif, voix pronominale

La voix pronominale a fréquemment posé problème aux candidats, qui, pour la plupart, ne connaissent que les deux voix verbales fondamentales, à savoir la voix active et la voix passive.

Question 4 : cette question invitait les candidats à réécrire une phrase du texte en mettant au pluriel les mots soulignés et en faisant toutes les modifications nécessaires. Cette question ne présentait pas de difficulté particulière, à condition de bien lire la consigne (« je » devient « nous » et non « ils » par exemple). Nous rappelons aux candidats que les erreurs de copie entrainent des pénalités.

DEUXIÈME PARTIE : Lexique et compréhension lexicale

Question 1 : les candidats devaient expliquer en contexte le sens des trois expressions suivantes :

- « non sans volupté » : cette expression exprime ici le plaisir raffiné et intime qu'éprouve le narrateur à commencer son récit. Ce plaisir est à la fois sensoriel (le contact du papier, l'acte d'écrire) et affectif (le retour sur soi et sur la mémoire).
- « mortel oublieux de la mort » : cette expression désigne ici l'homme conscient de sa condition mortelle mais qui continue d'agir, d'espérer et de créer comme s'il était immortel.
- « populace écervelée » : l'expression désigne ici une foule déchaînée, animée par la haine et le fanatisme. Elle traduit à la fois la peur du narrateur face à cette violence collective et le jugement moral qu'il porte sur cette masse ignorante, dominée par ses instincts plutôt que par la raison. Le suffixe -ace est porteur d'une forte nuance péjorative.

Un certain nombre de candidats n'a pas su expliquer les mots en contexte, ce qui a révélé une absence de compréhension globale du texte. C'est notamment le cas pour le sens positif de la double négation dans « non sans volupté ». Par ailleurs, des lacunes lexicales ont été constatées, notamment concernant le sens du terme « volupté ». En outre, l'expression « mortel oublieux » a donné lieu à des contresens, certains candidats l'attribuant à tort au carnet du narrateur, alors qu'elle désigne ce dernier.

Pour réussir ce type de question, il est conseillé aux candidats de décomposer les mots pour en dégager le sens, de prendre en compte le contexte immédiat de l'expression étudiée, ainsi que l'ensemble du texte.

S'agissant des figures de style, comme la litote (par exemple dans l'expression « non sans volupté »), leur identification est valorisée, mais elle ne suffit pas : une analyse précise et argumentée est attendue.

Question 2 : Il était demandé aux candidats de citer trois mots appartenant à la même famille que « culpabilité » et « furie ».

- « culpabilité » : coupable, culpabiliser, battre sa coulpe, disculper, inculper, etc.
- « furie » : furieux, fureur, furieusement, furibond, etc.

Certains candidats ont confondu « mots de la même famille » et « synonymes », deux notions distinctes dont la connaissance et la maitrise sont attendues. Nous rappelons que les mots mal orthographiés ont été pénalisés.

TROISIÈME PARTIE : Réflexion et développement

> Quel est, selon vous, l'intérêt pour une personne de mettre par écrit ses expériences vécues ?
> Vous répondrez à cette question en vous appuyant sur le texte d'Amin Maalouf, votre réflexion personnelle, vos lectures et votre culture.
> Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Ce sujet invitait les candidats à réfléchir aux enjeux des écrits personnels, qu'ils soient ou non destinés à la publication, et quelque forme qu'ils puissent prendre : écrits fragmentés relevant du journal intime ou de pensées, carnets de voyages, correspondances, récits autobiographiques, mémoires etc.

Le sujet, par sa formulation, n'impliquait pas de développement dialectique, celui-ci n'étant d'ailleurs pas un attendu, mais encourageait le candidat à explorer différentes pistes en s'interrogeant sur les motivations du scripteur, ainsi que les effets de tels écrits sur lui-même et sur les potentiels lecteurs.

Les pistes suivantes pouvaient être explorées :

– Écrire pour mieux se comprendre et se connaitre soi-même

Coucher par écrit ses expériences vécues, c'est mettre le monde à distance pour entreprendre un voyage intérieur, une exploration de soi-même. À l'heure d'une sur sollicitation médiatique incessante, voire d'une forme de mise en scène de soi-même sur les réseaux sociaux, l'écriture constitue un temps d'introspection bénéfique et de recherche d'authenticité. Quelle que soit leur forme, ces écrits permettent souvent de mieux appréhender ses propres émotions et expériences, de mettre des mots sur les maux, de démêler l'écheveau des sentiments. « Les mots savent de nous ce que nous ne savons pas encore » écrivait René Char.

Écrire ses expériences peut avoir un effet cathartique et sa dimension thérapeutique est reconnue par le corps médical depuis de nombreuses années. L'écriture expressive a ainsi été préconisée dès les années 1980 par le psychologue américain James Pennebaker et accompagne souvent le traitement des troubles post-traumatiques ou des dépressions. C'est ce qu'explique Nayla Chidiac, docteur en psychologie clinique, dans son livre Les Bienfaits de l'écriture, les bienfaits des mots (Odile Jacob, 2022). La recrudescence des journaux intimes envoyés aux maisons d'édition à l'issue du confinement de 2020 dit assez le besoin éprouvé par beaucoup de rendre compte par écrit de cette expérience exceptionnelle en période de crise. Plus que les récits structurés destinés d'emblée à la publication, la spontanéité du journal intime offre une liberté tant dans la forme que dans le fond qui permet d'atteindre une certaine vérité de l'être. Dans son Journal écrit entre 1915 et 1941, Virginia Woolf s'autorise une grande liberté de ton et consigne tout à la fois réflexions d'écrivain, émotions fugaces, expériences quotidiennes. Le sublime y côtoie le trivial ou le mesquin.

– Écrire pour garder trace d'un cheminement

Si l'art est un « anti-destin » selon la formule de Malraux, écrire ses expériences permet de garder trace de son existence, de mettre en ordre le chaos des événements et de trouver une cohérence dans la multiplicité des expériences vécues. C'est l'intérêt des récits autobiographiques qui font revivre des moments passés pour en garder trace : ce sont les souvenirs d'enfance couchés par bribes sur le papier par Nathalie Sarraute (Enfance, 1983), des émotions et des images fragiles, vacillantes, « des petits bouts de quelque chose encore vivant » pour lesquels il faut trouver les

mots qui les fixent sans les trahir « avant qu'ils disparaissent ». C'est le projet du narrateur du texte d'Amin Maalouf qui souhaite « consigner [s]es projets, [s]es envies, [s]es angoisses, [s]es impressions ».

À côté de ces récits fragmentés, certains écrits permettent de ressaisir la cohérence d'une existence, pour mettre en relief l'enchainement des événements et leurs effets dans la construction d'une personnalité. C'est par exemple l'un des enjeux des Mots où Sartre questionne la naissance de sa vocation d'écrivain. Rousseau cherche, pour sa part, dans Les Confessions, à « montrer un homme dans toute la vérité de la nature » et à justifier certains aspects de sa personnalité ou de son parcours par le caractère déterminant d'expériences jugées rétrospectivement fondamentales. L'épisode du « peigne cassé » qui le voit injustement puni pour un méfait qu'il n'a pas commis sera à l'origine d'une pensée structurante sur la justice.

– Écrire pour transmettre et témoigner

Corollaire de cette volonté de garder trace, l'écriture de soi est souvent motivée par le désir de transmettre une expérience, de témoigner d'une époque. De nombreux individus se mettent ainsi à écrire l'histoire de leur famille, les anecdotes de leur jeunesse qu'ils destinent, en manière de legs ou de testament, à leurs enfants ou petits-enfants. Montaigne, dans ses Essais, déclarait vouloir se peindre d'après nature afin de laisser à ses parents et amis un portrait plus exact de lui-même :

« …à ce que m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bientôt) ils y puissent retrouver aucuns traits de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent, plus entière et plus vive la connaissance qu'ils ont eue de moi ».

Quand l'expérience individuelle s'inscrit dans l'Histoire, ces écrits constituent des témoignages précieux pour le lecteur ; l'intérêt psychologique, anthropologique, sociologique ou historique est particulièrement important. Les Lettres de Madame de Sévigné brossent le portrait de la société dans laquelle l'épistolière évoluait. Ces lettres privées sont autant de chroniques d'une époque et permettent au lecteur d'aujourd'hui de découvrir l'émoi suscité par le suicide du cuisinier Vatel, le procès de l'affaire des poisons ou de connaitre les réactions du public à la création de telle pièce de Racine. Des mémorialistes comme Saint-Simon ou Chateaubriand mêlent ainsi Histoire et expériences personnelles pour apporter un éclairage particulier sur les événements ou les personnalités politiques de leur époque.

Les récits de voyage, comme celui de Jean de Léry, *Voyage fait en la terre du Brésil* (1578), apportent des informations précieuses au lecteur européen. Mais ce sont aussi des témoignages bouleversants des événements les plus sombres de l'Histoire : le *Journal* d'Anne Frank, *L'Écriture ou la vie* de Jorge Semprun ou *Si c'est un homme* de Primo Levi mettent des mots sur l'horreur d'un génocide.

– Écrire pour toucher à l'universalité

L'écriture d'expériences singulières peut dépasser la dimension personnelle de l'auteur, pour atteindre une forme d'universalité et toucher tout lecteur : chacun porte en soi l'humaine condition, selon le mot de Montaigne, et les expériences d'autrui trouvent un écho chez le lecteur qui peut ainsi se reconnaitre et mieux se comprendre : « Ah ! Quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. […]. Insensé qui crois que je ne suis pas toi » écrit Victor Hugo dans *Les Contemplations*.

– Écrire pour le plaisir

L'exercice même de l'écriture d'expériences quotidiennes constitue un plaisir, au même titre que toute pratique artistique. Bien des écrivains conservent sur eux un petit carnet dans lequel ils consignent des expériences vécues, des impressions dont ils nourriront ensuite leur création littéraire. *Choses vues* de Victor Hugo est une compilation de notes éparses prises sur le vif, comme autant de matériaux qui donneront aux œuvres de fiction un accent de vérité au plus près du réel.

Cette partie de l'épreuve valorise la richesse de la culture personnelle du candidat : s'agissant d'une épreuve de français, les correcteurs ont fait part de leur étonnement face à la rareté et à la pauvreté des références littéraires de certaines copies, dont la simple mention ne peut suffire sans développement qui en explicite la convocation pour répondre à la question posée. Si la culture populaire ou les références artistiques étudiées au collège ont leur place, le jury attend toutefois de ces futurs professeurs des écoles qui seront amenés à transmettre le fait littéraire, qu'ils manifestent par des illustrations variées et développées la richesse de leur culture et leur sensibilité artistique.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

L'épreuve repose sur un seul texte depuis la rénovation du sujet en 2022 ; c'est sur une compréhension juste et une interprétation personnelle et argumentée de ce texte que les candidats sont évalués. De même, concernant l'étude de la langue et le lexique, on attend des réponses précises et justes.

Il est recommandé aux candidats de s'entrainer en temps limité : une bonne gestion du temps permet d'accorder à chacune des parties une attention équilibrée. Produire des écrits d'une certaine longueur demande un entrainement régulier, par exemple à partir des annales du concours.

Les meilleures copies ne sont pas nécessairement les plus longues ; en revanche, elles sont claires et explicites et mettent en valeur la capacité de synthèse du candidat.

D'autre part, une présentation et une mise en page soignées favorisent la lecture, notamment en faisant apparaitre les différentes parties grâce à des paragraphes séparés par des sauts de lignes. Un graphisme lisible met également en valeur la production du candidat. Malgré l'essor du support informatique, on rappelle qu'il s'agit de recruter des professeurs des écoles, amenés dans les situations de classe quotidiennes à écrire à la main et à être lus par des élèves : une graphie lisible est tout aussi indispensable qu'une présentation soignée. La présence d'un nombre raisonnable de repentirs, nettement barrés n'est pas pénalisée. Les copies étant numérisées en vue de leur évaluation, une encre de couleur foncée est à privilégier pour la rédaction.

Étude de la langue

Cette partie de l'épreuve est discriminante et cible les connaissances linguistiques des candidats : grammaire, orthographe et conjugaison. Les connaissances attendues relèvent du **niveau de fin de cycle 4 en français** : il est donc indispensable que les candidats s'approprient les connaissances de ce programme, non seulement pour se démarquer, mais aussi pour maitriser des connaissances et des capacités qui leur seront nécessaires pour enseigner efficacement l'étude de la langue dans les classes du premier degré.

Certaines copies montrent des défaillances sur des connaissances fondamentales, par exemple : natures et fonctions grammaticales, conjugaison (identification des temps, des modes, des voix),

segmentation et analyse des propositions, principaux procédés de style et sensibilité aux effets produits par le texte littéraire… Rappelons qu'il n'y a pas de « question piège » et qu'une préparation rigoureuse peut permettre aux candidats de s'assurer un maximum de points, sans passer trop de temps sur cette partie de l'épreuve. Des candidats se présentent avec un niveau manifestement très faible en grammaire, ce qui ne peut leur permettre d'accéder à l'admissibilité.

Une lecture attentive de la consigne et une attention à la partie dans laquelle se situe la question permettent non seulement de répondre à l'ensemble des attentes mais aussi de ne pas perdre de temps dans la rédaction de réponses non sollicitées ; il est recommandé aux candidats **de s'en tenir strictement à la consigne** pour gagner en efficacité et en clarté. À l'inverse, quand un classement est exigé, son absence est lourdement pénalisée. Sans que cet usage ne soit à systématiser, on gagne parfois à utiliser un tableau, un schéma, des puces pour présenter un classement ou certaines réponses ; le correcteur identifie ainsi plus aisément les connaissances réelles du candidat.

Lexique et compréhension lexicale

Les conseils formulés concernant l'étude de la langue valent aussi pour l'étude du lexique. Son utilisation en contexte linguistique est conditionnée aux usages morphosyntaxiques de la langue française. Nous invitons les candidats à penser les deux premières parties comme coordonnées et complémentaires.

Le lexique français est si riche qu'il parait délicat de prétendre le connaitre exhaustivement. Néanmoins, la fréquentation de textes de siècles, d'univers et de genres littéraires variés permet d'étendre son lexique. De même, l'usage récurrent, voire systématique, d'outils comme le dictionnaire de langue ou d'étymologie rend possible la construction savante et ordonnée d'un répertoire de mots. Il est également attendu des candidats qu'ils connaissent les modes de développement du lexique du français : emprunts aux autres langues, dérivation affixale ou parasynthétique, composition, néologismes…

De surcroit, une réflexion sur la polysémie d'un mot questionne les usages littéraires du lexique et offre donc la possibilité d'une lecture approfondie des textes d'auteurs.

Réflexion et développement

La troisième partie de l'épreuve vérifie la capacité des candidats à proposer une réflexion personnelle structurée, argumentée et illustrée à partir d'une question suscitée par le texte. Ce questionnement interroge également la compréhension du texte et son appropriation.

Si la juste compréhension du texte demeure indispensable, il reste qu'un propos qui se contenterait de le paraphraser, même s'il en restitue une compréhension littérale, ne répondra pas pleinement aux exigences de l'exercice. Les candidats sont invités à porter un regard critique sur le débat proposé dans le sujet et à mettre en perspective la singularité du point de vue délivré. À cette fin, une bonne maitrise de certains outils d'analyse littéraire (genre littéraire, narrateur, personnage, registres, tonalités…) peut parfois s'avérer utile.

Une introduction, de préférence concise et efficace, est attendue. Elle a pour fonction de présenter le sujet, d'en cerner les enjeux (la problématique) et d'annoncer les grandes étapes de la réflexion qui sera développée.

Le développement est centré sur la problématique, il permet d'étayer de manière approfondie et nuancée une réponse à la question posée. Le texte support peut servir de point de référence autour duquel les candidats proposent plusieurs arguments en veillant à les lier syntaxiquement de manière cohérente.

Aucune organisation type n'est attendue pour le développement, les plans dialectiques ou thématiques sont indifféremment acceptés pour peu que le propos soit construit de manière progressive et logique, en cohérence avec le sujet.

Les arguments sont illustrés par des exemples, insérés de manière fluide dans le propos, qui peuvent être de nature variée (citation, références à une œuvre, à un auteur, à un personnage, évocation d'un récit…). Ils sont non seulement tirés du texte-source, mais également de la culture personnelle des candidats. Un développement étant d'autant plus convaincant que le raisonnement qu'il développe est abouti, ces illustrations et citations appellent à être exploitées au profit de l'argumentation, en explicitant par exemple leur portée, ou en soulignant leur pertinence.

La conclusion s'appuie sur une synthèse du développement afin d'apporter une réponse explicite à la problématique. Sans être un attendu, la présence d'une ouverture, ou de tout élargissement du champ de la réflexion, est acceptée dans la mesure où elle enrichit la conclusion avec à-propos, voire élégance.

L'utilisation de connecteurs logiques met en valeur le cheminement de la pensée et rend le raisonnement plus lisible. Les liens d'opposition ou de continuité entre les arguments et les exemples sont ainsi mis en relief.

La rédaction de l'introduction et de la conclusion, même brèves, doit bénéficier d'une attention toute particulière de la part du candidat.

Il est inutile de rapporter tous les propos à la pédagogie, celle-ci n'étant pas un attendu systématique dans cette partie de l'épreuve.

Enfin, concernant la qualité de la langue écrite, une bonne gestion du temps permet une relecture attentive, voire plusieurs relectures portant sur des points précis : accords, ponctuation, accents, notamment. Les candidats veilleront à soigner leur graphie, conscients de son caractère modélisant dans la classe. Le niveau de langue doit également correspondre aux attentes d'un concours qui vise à recruter des professeurs des écoles : tout registre inadapté dessert le propos des candidats. Le style télégraphique est pénalisé par les correcteurs.

Le temps imparti à cette épreuve ne permettant pas d'exiger des candidats de se conformer au modèle type de la dissertation, une réflexion structurée en plusieurs paragraphes, amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers, peut répondre aux attentes, quand elle est en outre rédigée dans une langue correcte. Néanmoins, les meilleures copies manifestent des qualités de méthode, une réflexion pertinente, une bonne maitrise des outils d'analyse littéraire, une capacité à s'exprimer clairement. Elles mettent en œuvre des références littéraires et culturelles riches et propres à éclairer le sujet. Dans cette troisième partie, les qualités rédactionnelles ont contribué à discriminer les copies entre elles.

2. Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

L'épreuve écrite de mathématiques s'est déroulée le mardi 31 mars 2026. Le barème et les éléments de correction académiques ont été élaborés lors de la commission d'entente qui s'est réunie le vendredi 3 avril 2026.

Statistiques de l'épreuve et analyse

Les résultats pour l'ensemble des épreuves sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Nombre de copies	456
Moyenne (sur 20)	13,4
Écart-type	3,9
Minimum	0,25
1er quartile	10,9
Médiane	13,8
3ème quartile	16,5
Maximum	20
Nombre de notes éliminatoires	12

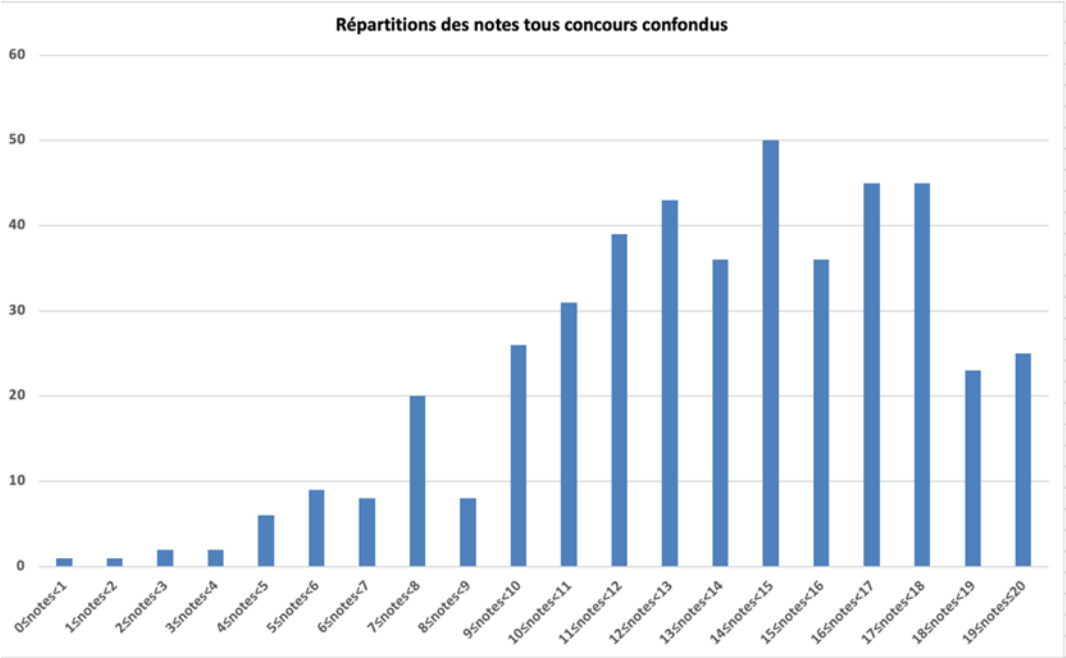
La répartition des 456 copies est donnée dans les tableaux et graphique ci-dessous :

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
0≤note<1	1	0,22%
1≤note<2	1	0,22%
2≤note<3	2	0,44%
3≤note<4	2	0,44%
4≤note<5	6	1,32%
5≤note<6	9	1,97%
6≤note<7	8	1,75%
7≤note<8	20	4,39%
8≤note<9	8	1,75%
9≤note<10	26	5,70%

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
10≤note<11	31	6,80%
11≤note<12	39	8,55%
12≤note<13	43	9,43%
13≤note<14	36	7,89%
14≤note<15	50	10,96%
15≤note<16	36	7,89%
16≤note<17	45	9,87%
17≤note<18	45	9,87%
18≤note<19	23	5,04%
19≤note≤20	25	5,48%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
note<1	1	0,22%
note<2	2	0,44%
note<3	4	0,88%
note<4	6	1,32%
note<5	12	2,63%
note<6	21	4,61%
note<7	29	6,36%
note<8	49	10,75%
note<9	57	12,50%
note<10	83	18,20%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
note<11	114	25%
note<12	153	33,55%
note<13	196	42,98%
note<14	232	50,88%
note<15	282	61,84%
note<16	318	69,74%
note<17	363	79,61%
note<18	408	89,47%
note<19	431	94,52%
note≤20	456	100%



Avec une moyenne de 13,4 et une médiane de 13,8 sur 20, les résultats globaux sont en augmentation de près de 0,7 points par rapport à ceux de 2025 qui étaient déjà en progrès par rapport à 2024. Le diagramme en barre traduit cette augmentation en faisant apparaitre une part significative de notes supérieures ou égales à 10/20 (81,8%) pour un sujet globalement plus exigeant que celui de la précédente session, équilibré entre connaissances et savoir-faire et abordant les six compétences mathématiques. On note que les questions mobilisant les compétences « chercher » « modéliser » et « raisonner » sont globalement mieux réussies que lors des précédentes sessions, à l'exception des questions traitant des catégories de nombres.

La compétence « communiquer » fait l'objet d'une attention particulière non seulement à travers l'exercice 4 (vrai/faux) mais également tout au long de la copie à travers des justifications demandées. Les niveaux de maitrise, ainsi relevés, sont plus fragiles.

Si les résultats font état d'un niveau de maitrise global tout à fait satisfaisant, la ventilation des notes reste toutefois assez importante avec un écart-type élevé (environ 3,9) et un écart

interquartile égal à 5,6. L'échelle de notation a été largement utilisée puisque les 456 notes s'échelonnent entre 0,25 et 20.

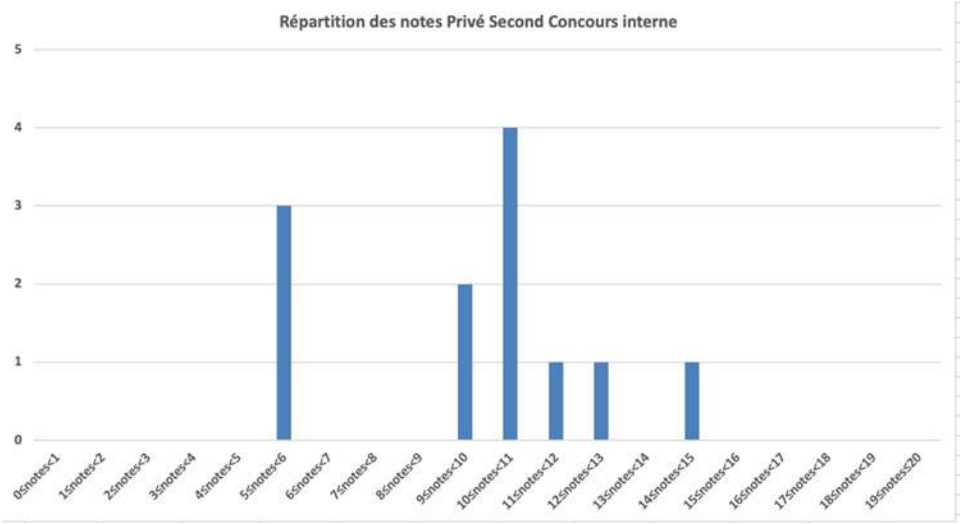
Le taux de candidats éliminés diminue encore cette année, pour s'établir à 2,6% cette année. La plupart des candidats éliminés ne traitent pas une grande partie des questions du sujet.

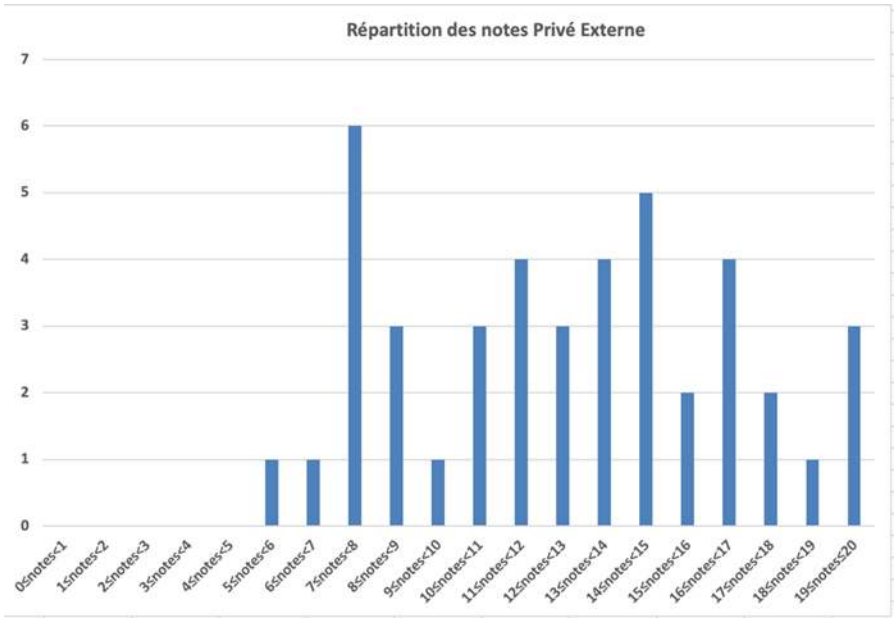
Il convient enfin de féliciter les 48 candidats ayant obtenu une note comprise entre 18 et 20.

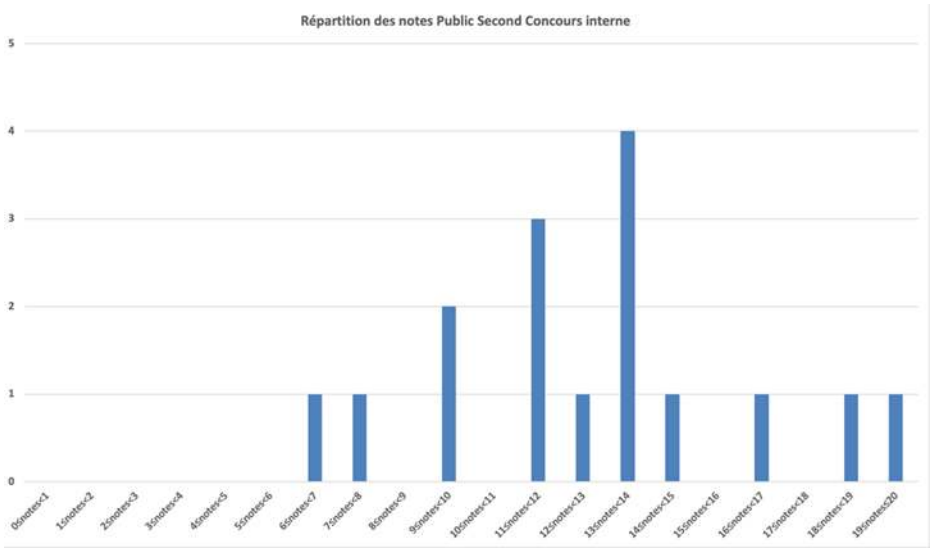
Résultats comparés des cinq concours

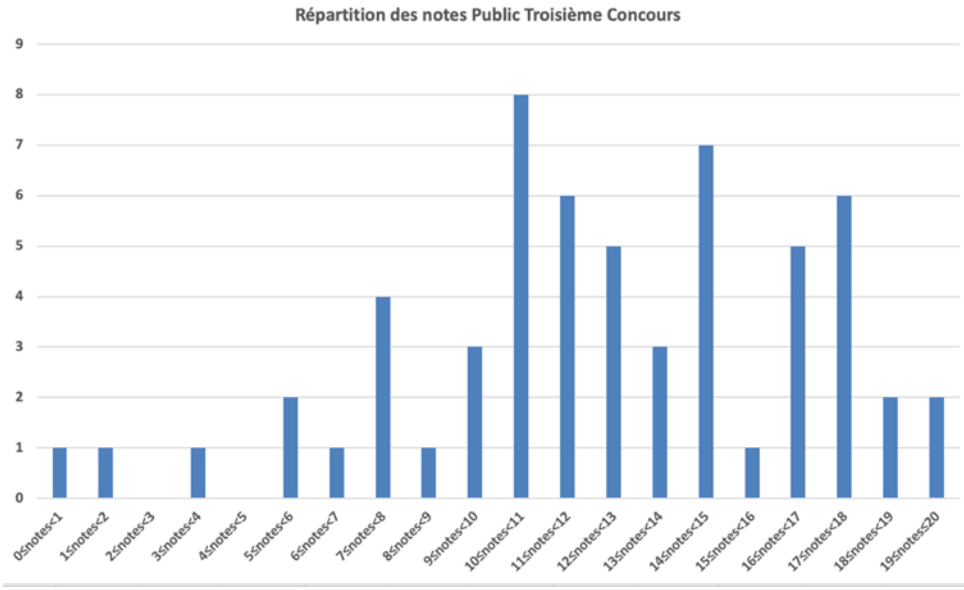
CONCOURS	Nombre de copies	Moyenne	Écart -type	Min	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Max	Nombre d'éliminés
Privé Second Concours	12	**9,65**	2,83	5,25	6,6	10,25	11,31	14,25	0
Privé Externe	43	12,51	3,94	5,38	8,5	12,75	15,88	19,63	0
Public Second Concours	16	**12,63**	3,60	6,75	9,88	12,94	14,5	19,5	0
Public 3ème Concours	59	**12,27**	4,42	0,25	10	12,38	16	19,75	3
Public Externe	326	**13,87**	3,7	2,25	11,60	14,32	16,75	20	9

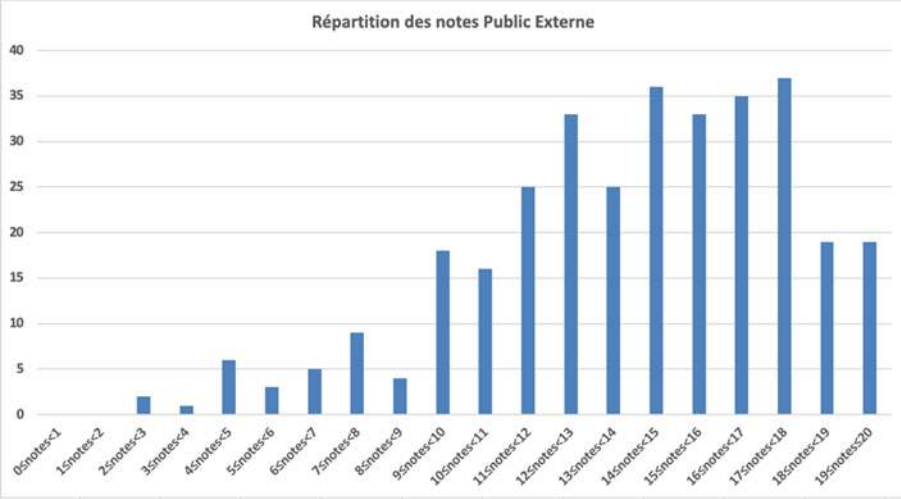
Les répartitions des notes de chacun des cinq concours sont rassemblées ci-après.




Répartition des notes Privé Externe
0
1
2
3
4
5
6
7
0≤notes<1
1≤notes<2
2≤notes<3
3≤notes<4
4≤notes<5
5≤notes<6
6≤notes<7
7≤notes<8
8≤notes<9
9≤notes<10
10≤notes<11
11≤notes<12
12≤notes<13
13≤notes<14
14≤notes<15
15≤notes<16
16≤notes<17
17≤notes<18
18≤notes<19
19≤notes≤20


Répartition des notes Public Second Concours interne
0
1
2
3
4
5


Répartition des notes Public Troisième Concours
0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
0≤notes<1
1≤notes<2
2≤notes<3
3≤notes<4
4≤notes<5
5≤notes<6
6≤notes<7
7≤notes<8
8≤notes<9
9≤notes<10
10≤notes<11
11≤notes<12
12≤notes<13
13≤notes<14
14≤notes<15
15≤notes<16
16≤notes<17
17≤notes<18
18≤notes<19
19≤notes≤20



Tous les concours dont les effectifs sont suffisants pour rendre les indicateurs statistiques fiables voient leur moyenne progresser (entre +0,4 pour le concours public externe pour 326 candidats et +1,2 pour le concours privé externe pour 43 candidats) et conservent des niveaux d'hétérogénéité proches ou au-delà de ceux de la session 2025.

Sujet 2026 : présentation, attendus, points d'appui et pistes d'amélioration

Dans l'ensemble, les copies sont plutôt bien présentées. On relève toutefois quelques copies peu lisibles et de trop nombreuses copies émaillées d'erreurs orthographiques ou syntaxiques. Des manquements à des règles élémentaires, comme le fait de commencer une phrase par une majuscule, sont même constatées. Le jury rappelle avec force aux candidats qu'ils se présentent à un concours pour devenir enseignants : à ce titre, ils se doivent de montrer une maitrise solide de la langue française (orthographe, syntaxe, grammaire, vocabulaire), autant qu'à une bonne maitrise du langage mathématique (lexique adapté). Les barèmes évoluent chaque année pour prendre davantage en compte maitrise du langage mathématique et scientifique, mais aussi maitrise de la langue en général, y compris dans les épreuves de mathématiques et de sciences. On note également sur plusieurs copies un manque récurrent de rigueur dans certaines démarches (notamment en géométrie) et dans certains raisonnements.

Certaines consignes sont régulièrement mal lues ou mal comprises. Ainsi, à plusieurs reprises, certains candidats effectuent une démarche pour aboutir à un calcul qui n'est pas demandé. Malgré des erreurs récurrentes, les candidats donnent plus fréquemment des résultats arrondis corrects.

Le jury constate globalement des efforts faits par les candidats pour présenter un raisonnement structuré justifiant leurs réponses. Une copie montrant des connaissances mathématiques solides (justifiant le niveau attendu à ce concours) et une certaine culture de la discipline est appréciée et valorisée. Ainsi, en algèbre, une mise en équation, préférée à une méthode de tests numériques, montre au jury une capacité à mobiliser une pensée algébrique efficace.

Des fragilités récurrentes de connaissances sont relevées dans certains domaines.

- En numération, il est fortement recommandé aux candidats de consolider leurs connaissances sur les différents ensembles de nombres (entiers, décimaux, entiers naturels, rationnels…) et sur certaines définitions attendues (multiples, diviseurs, irréductibilité…). La

maitrise de ces notions est le signe d'une représentation structurée et explicite de la numération.

- De même, en géométrie, il est attendu (voire exigé) une maitrise des définitions et des propriétés de figures simples (triangle rectangle, isocèle, équilatéral). Dans ce domaine, les candidats doivent montrer une connaissance solide des principaux théorèmes (Pythagore, Thalès), afin de les utiliser à bon escient, en distinguant notamment le sens direct et la réciproque.
- Dans le domaine des probabilités et statistiques, une maitrise des notions et du lexique est attendue. Si le calcul de la moyenne est très majoritairement bien assimilé, la notion de médiane est par contre très souvent mal comprise.

Cinq exercices abordant chacun des notions mathématiques différentes ont composé l'épreuve :

Exercice 1 : Tableur / Équations

Partie A :

Les questions sur l'utilisation du tableur sont très souvent présentes dans cette épreuve du CRPE. Cette partie est plutôt bien traitée par les candidats. Des confusions entre les deux points (:) et le point-virgule (;) sont toutefois relevées, ainsi que l'utilisation du signe « x » à la place du signe « * » attendu.

Partie B :

L'expression algébrique est souvent juste (partie B.1.). La mise en équation (partie B.2.) est en revanche beaucoup moins utilisée et moins maitrisée. Plusieurs candidats apportent une réponse non demandée (cout pour 41 élèves) ; d'autres préfèrent utiliser une démarche numérique, qui revient à effectuer les étapes d'une résolution d'équation en remplaçant l'inconnue par un nombre.

Partie C :

Le calcul de la vitesse est majoritairement bien maitrisé. Néanmoins, des erreurs de conversion de durée sont fréquemment observées : 1h 10min n'est pas égal à 1,1 h.

Exercice 2 : Probabilités / Statistiques

Partie A :

Cette partie est majoritairement bien réussie : la probabilité demandée est juste. On note toutefois des réponses qui ne sont pas données sous la forme d'une fraction irréductible, comme cela était demandé. Les erreurs observées portent sur une référence au nombre de tickets gagnants au lieu du nombre de tickets vendus.

Partie B :

Le calcul de la moyenne est bien maitrisé. Le calcul de la médiane est en revanche beaucoup plus rarement correct. Si les candidats savent déterminer une médiane en ordonnant les valeurs, la démarche est rarement détaillée : on attend des candidats une réponse justifiée. De même, une fois déterminée, la médiane est souvent mal (ou pas) interprétée.

Exercice 3 : Géométrie

Le théorème de Pythagore (dont l'orthographe reste un peu aléatoire) est globalement bien identifié pour répondre à des questions sur des longueurs, même si le triangle de référence n'est pas toujours cité. Le théorème de Thalès est cité de manière plus approximative, avec des rapports

de longueurs régulièrement erronés, et des confusions dans l'application de la réciproque du théorème. Il est rappelé que les candidats doivent justifier de connaissances solides en géométrie, notamment sur la reconnaissance et les propriétés de triangles particuliers.

Exercice 4 : Arithmétique – Multiples / diviseurs – Types de nombres

De nombreux candidats ont éprouvé des difficultés à répondre aux questions de cet exercice, notamment aux trois dernières (raisonnement sur les notions de multiples et diviseurs, types de nombres, évolutions successives). Le jury rappelle la nécessité de posséder des connaissances solides sur les différents types de nombres, notamment pour savoir définir et reconnaitre un nombre décimal ou un nombre rationnel. Des erreurs sur les signes sont relevées, ainsi que des justifications approximatives, des calculs non aboutis. Les copies comportant des raisonnements structurés et menés à leur terme sont naturellement valorisées.

Exercice 5 : Programmation / Algorithmes (Scratch) - Géométrie

Les candidats montrent une maitrise satisfaisante de Scratch. Quelques erreurs liées à la manipulation des angles sont observées, ainsi que des fragilités sur la connaissance de propriétés géométriques (les angles consécutifs d'un parallélogramme sont supplémentaires).

3. Épreuves écrites d'application

3.1 Sciences et technologie

Le nombre de candidats ayant participé à cette épreuve est de 190 (223 en 2025, 228 en 2024), répartis sur 5 concours.

	Public externe	Privé externe	3ème concours	Second concours interne public	Second concours interne privé
Moyenne	12,20	10,73	11,18	10,82	7,44
Distribution des notes	1,75 - 17	5,63 - 15,75	4,50 - 15,25	7,25 - 14,75	5,38 - 9
Nombre de candidats	139	17	23	7	4

- **Moyenne tous concours 2026 : 11,8**
- Moyenne tous concours 2025 : 9,34
- Moyenne tous concours 2024 : 13,28

Dans l'ensemble, les résultats obtenus à l'épreuve de sciences et technologie témoignent d'une amélioration sensible par rapport à la session précédente. La moyenne générale s'établit à 11,8, soit une progression de 2,46 points par rapport à la session 2025, pour laquelle elle était de 9,34. Les candidats du concours externe public enregistrent les meilleurs résultats, avec une moyenne de 12,20. La répartition des notes met toutefois en évidence une forte dispersion des performances, les notes s'échelonnant de 1,75 à 17. Les écarts observés entre les résultats du

concours externe public et ceux des autres voies de recrutement apparaissent moins prononcés que lors de la session précédente. Seul le second concours interne privé présente des résultats sensiblement différents ; cette observation doit néanmoins être nuancée au regard du très faible effectif de candidats concernés.

Le sujet, intitulé « Un projet d'aménagement hydraulique à La Réunion », était structuré en trois parties. La première visait à évaluer les connaissances et les compétences des candidats en sciences de la vie et de la Terre ainsi qu'en physique-chimie. La deuxième portait principalement sur des notions de physique et de chimie, tandis que la troisième était consacrée à la technologie. Comme lors des sessions précédentes, le sujet proposait un équilibre entre des questions mobilisant les connaissances disciplinaires des candidats et des questions relevant de la didactique et de la pédagogie. Dans l'ensemble, les trois parties ont été abordées par la majorité des candidats et ont donné lieu à des niveaux de réussite comparables.

La partie 1, « La qualité de l'eau », a été traitée dans son ensemble par la majorité des candidats. La moyenne est de 4,22/7,75. La question 1 faisait appel à des notions de sciences physiques sur les changements d'état physique de l'eau au cours du cycle de l'eau. Ces changements d'état sont partiellement maitrisés, les candidats obtiennent rarement la note maximale à cette question. La question 2 demandait aux candidats d'analyser une séquence pédagogique permettant à des élèves de CM1 de travailler la démarche scientifique. Il s'agissait de trouver quels éléments de la démarche scientifique étaient manquants. Dans l'ensemble, cette question a été assez bien réussie. La question 3 permettait d'évaluer la capacité des candidats à identifier des obstacles didactiques susceptibles d'être rencontrés par les élèves concernant le passage de l'état liquide à l'état gazeux. Cette question a également été assez bien traitée. La question 4 est une des questions les moins bien réussies de cette partie. Il s'agissait de proposer un protocole expérimental adapté pour les élèves de CM1. Les réponses sont trop souvent incomplètes et parfois scientifiquement peu rigoureuses. Les questions 5, 6, 7 et 8, en lien avec l'influence du rejet des eaux usées dans les cours d'eau, ont été correctement traitées dans l'ensemble. Cependant, certains candidats ne connaissent pas suffisamment les échanges gazeux associés à la respiration cellulaire, ou ne réussissent pas à nommer correctement les gaz impliqués dans ces échanges. Dans la question 9, les candidats devaient proposer une mise en situation conduisant à la production d'un élève montrant les résultats de l'observation des étapes du cycle de développement du chironome. Cette question ne semble pas avoir suscité de difficultés particulières. La question 10, relative aux critères de la classification en groupes emboîtés, a été très rarement réussie. Les connaissances relatives à la phylogénie restent insuffisamment maitrisées.

Pour la partie 2, « Le traitement de l'eau », la moyenne obtenue par les candidats est de 4,02/6,25. Les questions s'appuyaient, dans un premier temps, sur l'analyse d'un document présentant le fonctionnement d'une usine de potabilisation de l'eau. Dans l'ensemble, les candidats ont su extraire les informations du document en lien avec les questions posées. Des difficultés sont cependant apparues lorsqu'il a été demandé aux candidats de mobiliser leurs connaissances, notamment sur la relation permettant de calculer la masse volumique d'un échantillon de matière (question 15). Les réponses aux questions nécessitant une approche

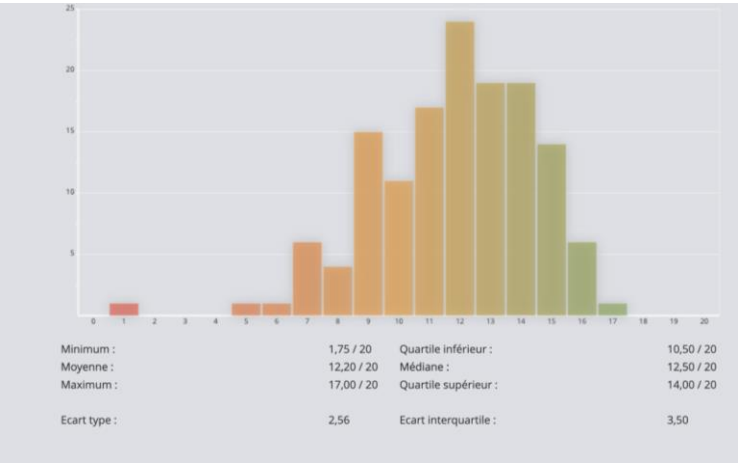
didactique n'ont pas toujours été suffisamment rigoureuses (questions 16 et 17). Dans la question 18, les candidats établissent trop rarement un lien entre la séquence proposée et les enjeux du développement durable. Les réponses se limitent à des considérations générales, sans mettre en évidence de lien explicite avec la situation étudiée.

La partie 3, « La distribution de l'eau », a conduit à une moyenne de 3,90/7. Les questions 19 et 20 s'appuyant sur un document présentant le fonctionnement d'un château d'eau ont été plutôt bien réussies. La question 21 a mis en évidence des difficultés dans la compréhension et la sélection de l'algorithme attendu, celui-ci étant assez souvent incorrectement identifié. Dans la question 22, les candidats ont su repérer les compétences travaillées par les élèves lors de la séance présentée. La question 23, portant sur la lecture d'un schéma et l'identification d'une erreur, a été source de nombreuses difficultés, les réponses proposées étant fréquemment erronées. Enfin, dans la question 24, le choix des prérequis à mobiliser n'est pas toujours en adéquation avec la réalisation de la maquette proposée.

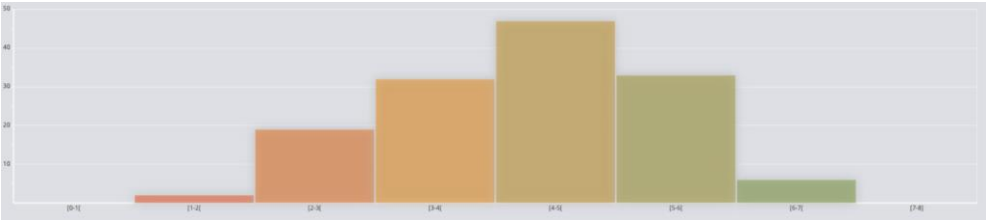
D'une manière générale, les copies témoignent d'une meilleure maitrise de la syntaxe et de l'orthographe. Un effort particulier des candidats sur la qualité rédactionnelle des réponses est à souligner cette année.

PUBLIC EXTERNE

Statistiques générales

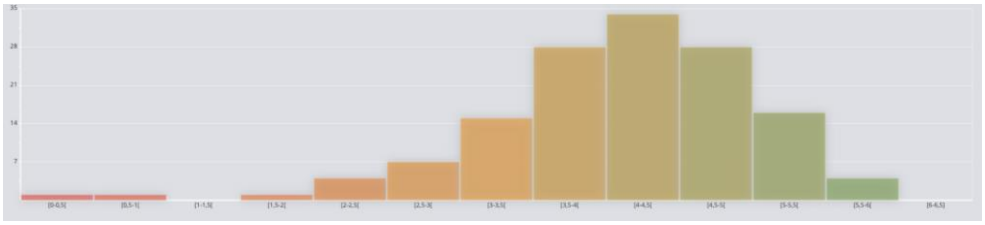


Partie 1 : « La qualité de l'eau »



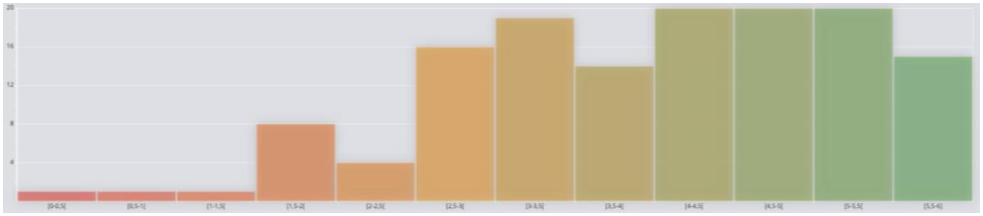
Nombre de copies	139 / 139
Copies non traitées	0 / 139
En dessous de la moyenne	67
Au dessus de la moyenne	72
Minimum	**1,25 / 7,75**
Moyenne	**4,22 / 7,75**
Maximum	**6,38 / 7,75**
Ecart type	**1,09**
Quartile inférieur	3,63 / 7,75
Médiane	4,25 / 7,75
Quartile supérieur	5,13 / 7,75
Ecart interquartile	1,50

Partie 2 : « Le traitement de l'eau »



Nombre de copies	139 / 139
Copies non traitées	0 / 139
En dessous de la moyenne	62
Au dessus de la moyenne	77
Minimum	**0,38 / 6,25**
Moyenne	**4,02 / 6,25**
Maximum	**5,63 / 6,25**
Ecart type	**0,89**
Quartile inférieur	3,50 / 6,25
Médiane	4,25 / 6,25
Quartile supérieur	4,63 / 6,25
Ecart interquartile	1,13

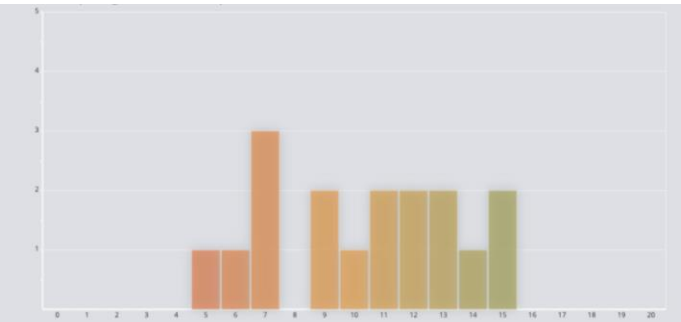
Partie 3 : « La distribution de l'eau »



Nombre de copies	139 / 139
Copies non traitées	0 / 139
En dessous de la moyenne	64
Au dessus de la moyenne	75
Minimum	**0,00 / 6**
Moyenne	**3,90 / 6**
Maximum	**6,00 / 6**
Ecart type	**1,24**
Quartile inférieur	3,00 / 6
Médiane	4,00 / 6
Quartile supérieur	5,00 / 6
Ecart interquartile	2,00

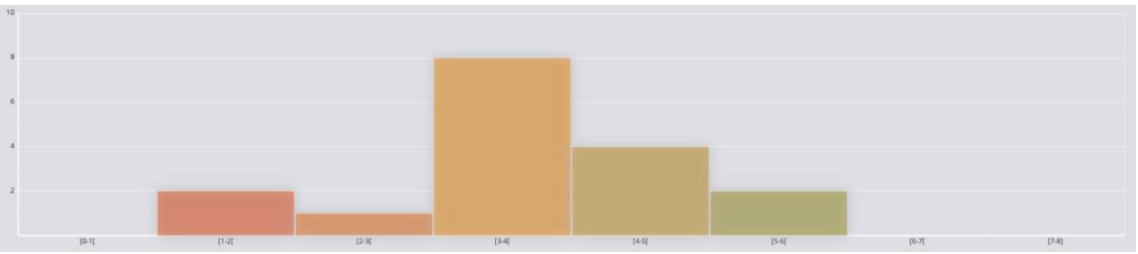
PRIVÉ EXTERNE

Statistiques générales



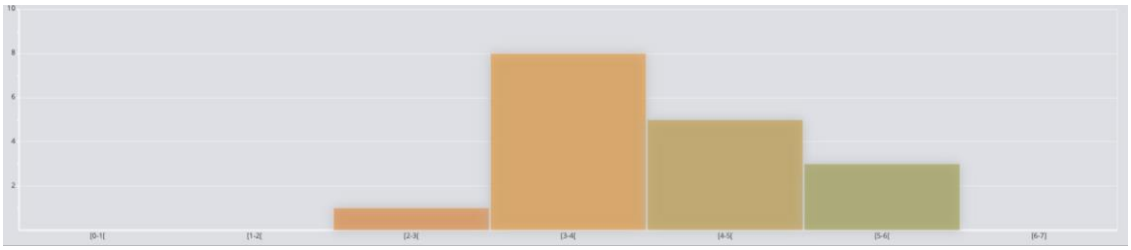
Minimum :	5,63 / 20	Quartile inférieur :	7,50 / 20
Moyenne :	10,73 / 20	Médiane :	11,00 / 20
Maximum :	15,75 / 20	Quartile supérieur :	13,50 / 20
Ecart type :	3,20	Ecart interquartile :	6,00

Partie 1 : « La qualité de l'eau »



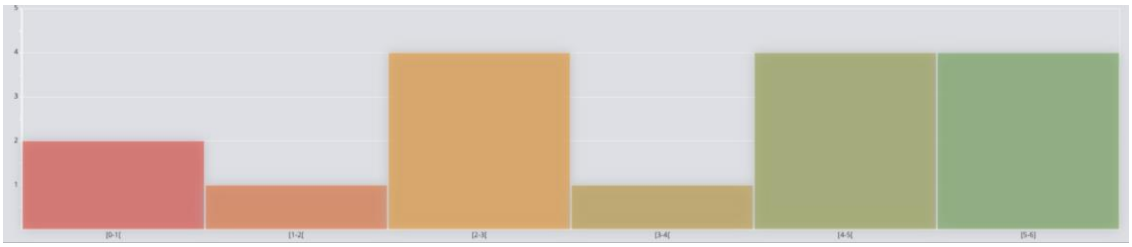
Nombre de copies	17 / 17
Copies non traitées	0 / 17
En dessous de la moyenne	10
Au dessus de la moyenne	7
Minimum	**1,88 / 7,75**
Moyenne	**3,62 / 7,75**
Maximum	**5,50 / 7,75**
Ecart type	**0,99**
Quartile inférieur	3,06 / 7,75
Médiane	3,50 / 7,75
Quartile supérieur	4,25 / 7,75
Ecart interquartile	1,19

Partie 2 : « Le traitement de l'eau »



Nombre de copies	17 / 17
Copies non traitées	0 / 17
En dessous de la moyenne	9
Au dessus de la moyenne	8
Minimum	**2,25 / 6,25**
Moyenne	**3,90 / 6,25**
Maximum	**5,38 / 6,25**
Ecart type	**0,97**
Quartile inférieur	3,00 / 6,25
Médiane	3,50 / 6,25
Quartile supérieur	4,88 / 6,25
Ecart interquartile	1,88

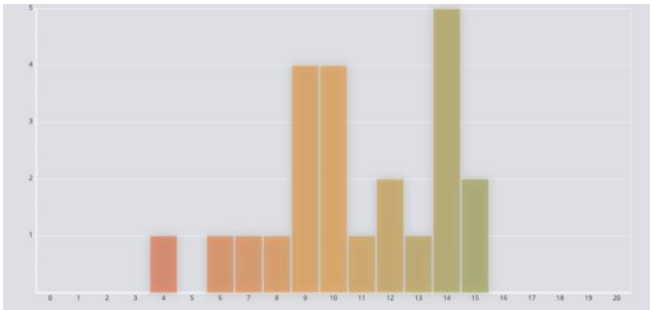
Partie 3 : « La distribution de l'eau »



Nombre de copies	16 / 17
Copies non traitées	1 / 17
En dessous de la moyenne	8
Au dessus de la moyenne	8
Minimum	**0,63 / 6**
Moyenne	**3,41 / 6**
Maximum	**5,63 / 6**
Ecart type	**1,79**
Quartile inférieur	2,03 / 6
Médiane	3,50 / 6
Quartile supérieur	5,13 / 6
Ecart interquartile	3,09

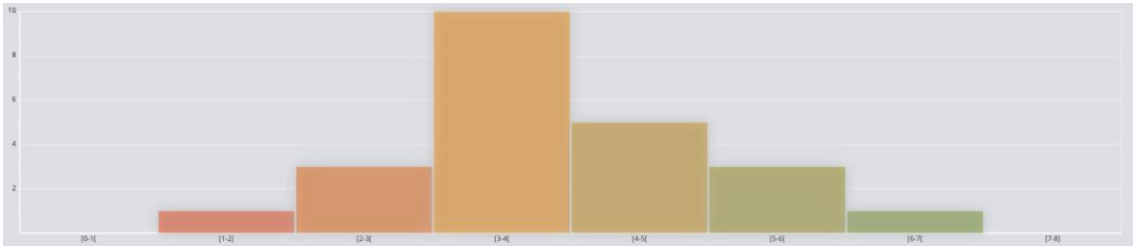
3ème CONCOURS

Statistiques générales



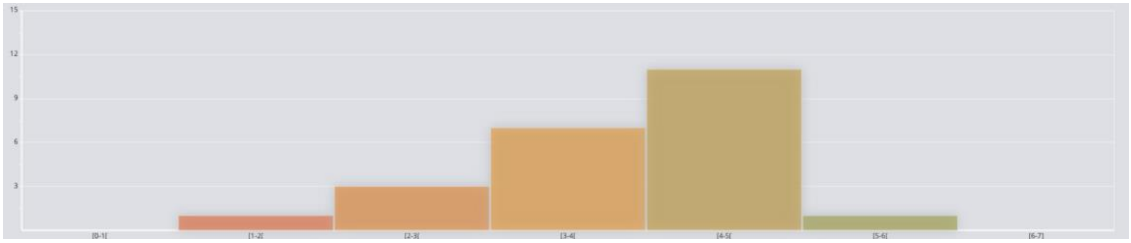
Minimum :	4,50 / 20	Quartile inférieur :	9,50 / 20
Moyenne :	11,18 / 20	Médiane :	10,75 / 20
Maximum :	15,25 / 20	Quartile supérieur :	14,25 / 20
Ecart type :	2,96	Ecart interquartile :	4,75

Partie 1 : « La qualité de l'eau »



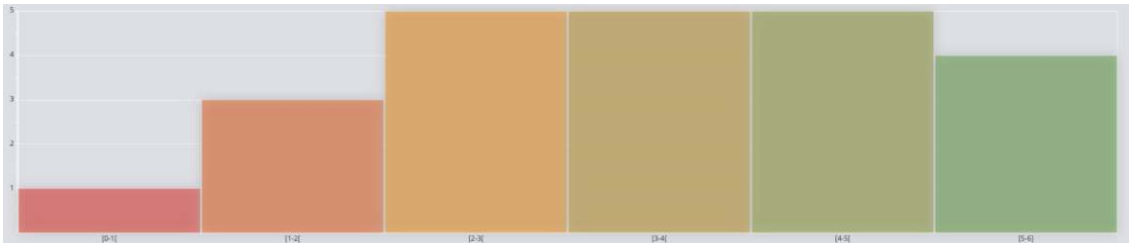
Nombre de copies	23 / 23
Copies non traitées	0 / 23
En dessous de la moyenne	12
Au dessus de la moyenne	11
Minimum	**1,38 / 7,75**
Moyenne	**3,83 / 7,75**
Maximum	**6,25 / 7,75**
Ecart type	**1,19**
Quartile inférieur	3,00 / 7,75
Médiane	3,75 / 7,75
Quartile supérieur	4,50 / 7,75
Ecart interquartile	1,50

Partie 2 : « Le traitement de l'eau »



Nombre de copies	23 / 23
Copies non traitées	0 / 23
En dessous de la moyenne	11
Au dessus de la moyenne	12
Minimum	**1,38 / 6,25**
Moyenne	**3,95 / 6,25**
Maximum	**5,13 / 6,25**
Ecart type	**0,92**
Quartile inférieur	3,25 / 6,25
Médiane	4,13 / 6,25
Quartile supérieur	4,75 / 6,25
Ecart interquartile	1,50

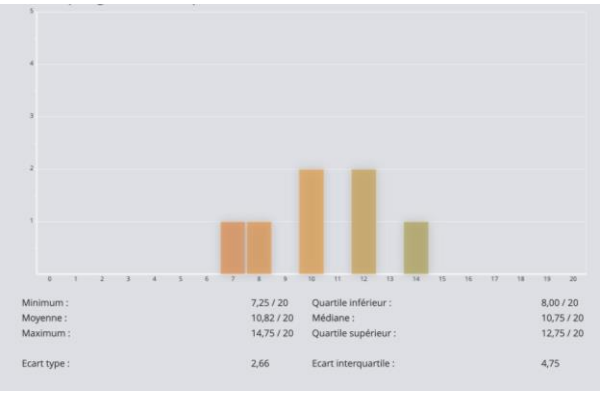
Partie 3 : « La distribution de l'eau »



Nombre de copies	23 / 23
Copies non traitées	0 / 23
En dessous de la moyenne	11
Au dessus de la moyenne	12
Minimum	**0,38 / 6**
Moyenne	**3,37 / 6**
Maximum	**5,88 / 6**
Ecart type	**1,53**
Quartile inférieur	2,13 / 6
Médiane	3,38 / 6
Quartile supérieur	4,50 / 6
Ecart interquartile	2,38

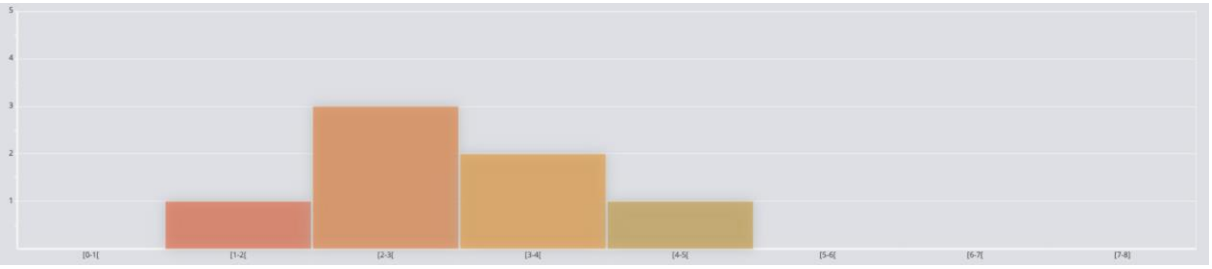
SECOND CONCOURS INTERNE PUBLIC

Statistiques générales



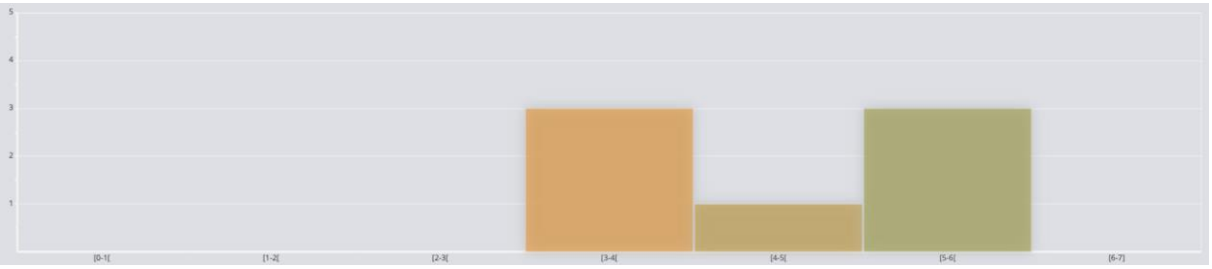
Minimum :	7,25 / 20	Quartile inférieur :	8,00 / 20
Moyenne :	10,82 / 20	Médiane :	10,75 / 20
Maximum :	14,75 / 20	Quartile supérieur :	12,75 / 20
Ecart type :	2,66	Ecart interquartile :	4,75

Partie 1 : « La qualité de l'eau »



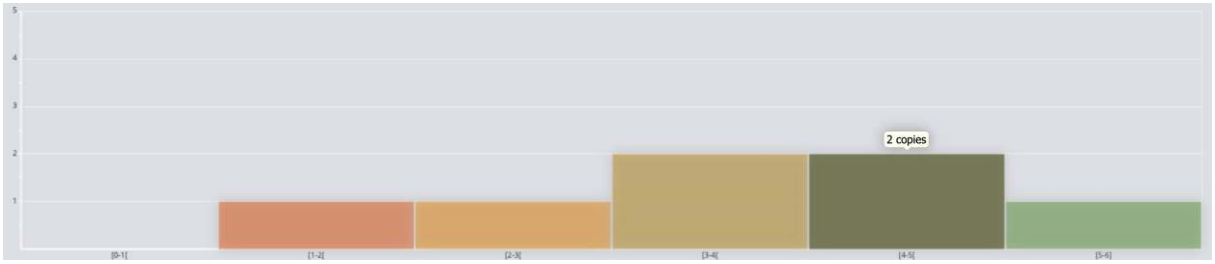
Nombre de copies	7 / 7
Copies non traitées	0 / 7
En dessous de la moyenne	4
Au dessus de la moyenne	3
Minimum	**1,88 / 7,75**
Moyenne	**2,89 / 7,75**
Maximum	**4,63 / 7,75**
Ecart type	**0,93**
Quartile inférieur	2,25 / 7,75
Médiane	2,50 / 7,75
Quartile supérieur	3,50 / 7,75
Ecart interquartile	1,25

Partie 2 : « Le traitement de l'eau »



Nombre de copies	7 / 7
Copies non traitées	0 / 7
En dessous de la moyenne	4
Au dessus de la moyenne	3
Minimum	**3,13 / 6,25**
Moyenne	**4,25 / 6,25**
Maximum	**5,25 / 6,25**
Ecart type	**0,83**
Quartile inférieur	3,50 / 6,25
Médiane	4,00 / 6,25
Quartile supérieur	5,00 / 6,25
Ecart interquartile	1,50

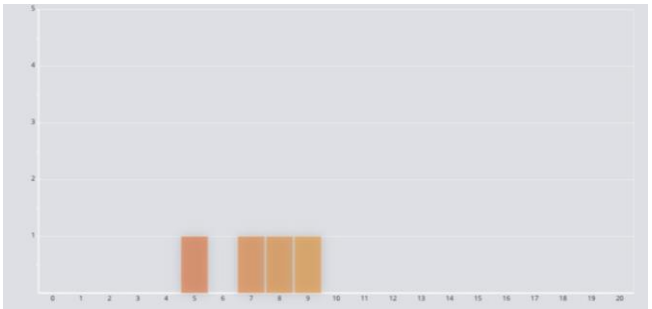
Partie 3 : « La distribution de l'eau »



Nombre de copies	7 / 7
Copies non traitées	0 / 7
En dessous de la moyenne	2
Au dessus de la moyenne	5
Minimum	**1,38 / 6**
Moyenne	**3,54 / 6**
Maximum	**5,00 / 6**
Ecart type	**1,29**
Quartile inférieur	2,25 / 6
Médiane	3,75 / 6
Quartile supérieur	4,50 / 6
Ecart interquartile	2,25

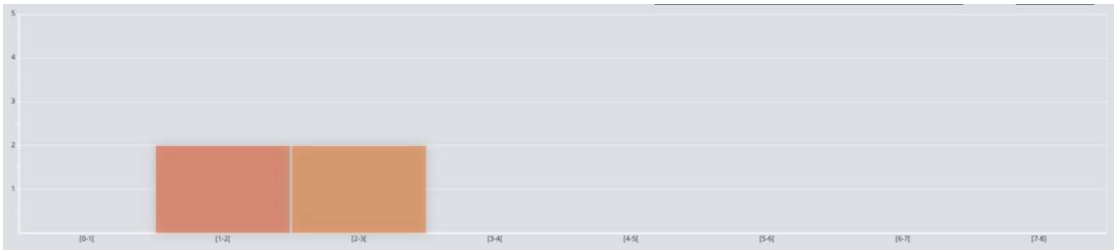
SECOND CONCOURS INTERNE PRIVÉ

Statistiques générales



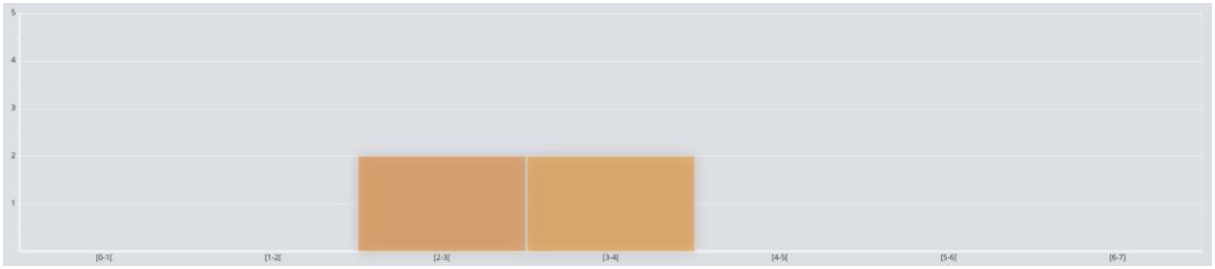
Minimum :	5,38 / 20	Quartile inférieur :	5,82 / 20
Moyenne :	7,44 / 20	Médiane :	7,69 / 20
Maximum :	9,00 / 20	Quartile supérieur :	8,81 / 20
Ecart type :	1,57	Ecart interquartile :	3,00

Partie 1 : « La qualité de l'eau »



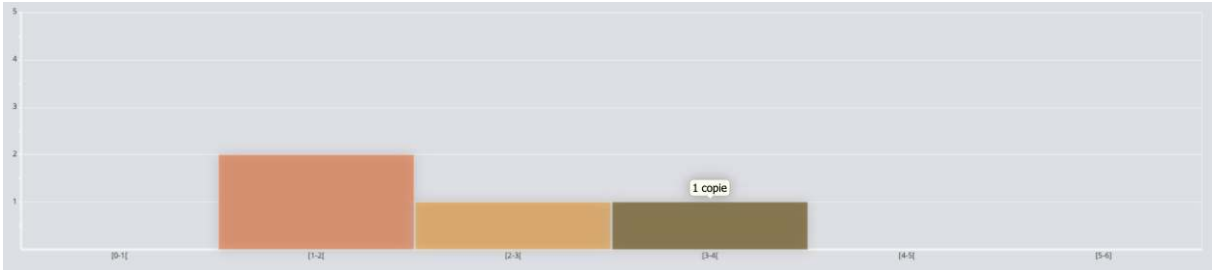
Nombre de copies	4 / 4
Copies non traitées	0 / 4
En dessous de la moyenne	2
Au dessus de la moyenne	2
Minimum	**1,13 / 7,75**
Moyenne	**2,03 / 7,75**
Maximum	**2,75 / 7,75**
Ecart type	**0,84**
Quartile inférieur	1,22 / 7,75
Médiane	2,13 / 7,75
Quartile supérieur	2,75 / 7,75
Ecart interquartile	1,53

Partie 2 : « Le traitement de l'eau »



Nombre de copies	4 / 4
Copies non traitées	0 / 4
En dessous de la moyenne	2
Au dessus de la moyenne	2
Minimum	**2,75 / 6,25**
Moyenne	**3,28 / 6,25**
Maximum	**3,88 / 6,25**
Ecart type	**0,62**
Quartile inférieur	2,75 / 6,25
Médiane	3,25 / 6,25
Quartile supérieur	3,84 / 6,25
Ecart interquartile	1,09

Partie 3 : « La distribution de l'eau »



Nombre de copies	4 / 4
Copies non traitées	0 / 4
En dessous de la moyenne	2
Au dessus de la moyenne	2
Minimum	**1,13 / 6**
Moyenne	**2,13 / 6**
Maximum	**3,25 / 6**
Ecart type	**0,94**
Quartile inférieur	1,25 / 6
Médiane	2,06 / 6
Quartile supérieur	3,06 / 6
Ecart interquartile	1,81

3.2. Histoire, géographie et enseignement moral et civique

Statistiques de l'épreuve et analyse

Les candidats

172 candidats ont choisi cette épreuve selon la répartition suivante, contre 155 l'an dernier :

- 119 pour le concours externe public, soit environ 69,2%,
- 16 pour le concours externe privé, soit environ 9,3% des candidats,
- 6 pour le 2e concours interne public, soit environ 3,5 % des candidats,
- 8 pour le 2e concours interne privé, soit environ 4,6% des candidats,
- 23 pour le 3e concours, soit environ 13,4 % des candidats.

Davantage de candidats ont choisi cette année de présenter l'épreuve d'histoire-géographie-EMC au concours. Le concours externe public a attiré une large part des candidats, tandis que le concours interne public a vu ses effectifs diminuer de moitié. Cela pourrait s'expliquer par un plus faible recours aux personnels contractuels cette année dans l'académie, qui n'étant pas en poste au moment des inscriptions, n'ont pas pu se présenter au concours interne. Une deuxième raison pourrait tenir à une faible motivation des personnels contractuels à devenir titulaires pour se préserver d'une affectation éloignée de leur lieu de vie.

Résultats comparés des concours et commentaires

La moyenne générale de l'épreuve, tous concours confondus, est de 10,64/20 contre 10,09/20 pour la session 2025. L'écart entre les concours s'est accru, avec une moyenne plus élevée pour l'externe public et l'externe privé alors que le 2e concours privé et le 3e concours décrochent en raison de notes fragiles et d'un nombre important de copies de qualité très faible.

2026	Nombre de copies corrigées	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart type	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Éliminés
Externe public	**119**	**11,13/20**	4/20	20/20	3,48	8,6/20	11,5/20	13,5/20	6
Externe privé	**16**	**11,38/20**	5/20	16/20	3,19	9,5/20	12,13/20	13,6/20	1
2ème concours interne public	**6**	**9,33/20**	7,5/20	10,5/20	1,25	7,88/20	10/20	10,1/20	0
2ème concours interne privé	**8**	**8,75/20**	4/20	14,5/20	3,34	6,25/20	8,5/20	11,4/20	1
3ème concours	**23**	**8,57/20**	2,25/20	16,5/20	3,49	6,5/20	9/20	11/20	3

L'écart type moyen révèle une ventilation convenable des notes. L'écart type de 1,25 relatif au 2nd concours interne public n'est pas significatif au regard du faible nombre de copies.

Le nombre d'éliminés s'élève à 11 (8 de moins qu'à la session précédente), soit 6% des candidatures, ce qui montre une meilleure préparation des candidats. Il s'agit de copies inachevées ou de copies dont le propos disciplinaire et/ou pédagogique est inadapté.

Moyennes par composante de l'épreuve et par concours

	Externe public 119 copies	Externe privé 16 copies	2nd concours interne public 6 copies	2nd concours interne privé 8 copies	3ème concours 23 copies	Moyenne de la composante sur l'ensemble des concours
Moyenne composante 1 (Géographie) /12	7,89/14	8,24/14	5/14	6,31/14	6,01/14	**7,53/14**
Moyenne composante 2 (EMC) /8	3,33/6	3,45/6	2,92/6	2,58/6	2,36/6	**3,16/6**

Les statistiques indiquent que les résultats sont à peu près équivalents en EMC et en géographie.

Le sujet 2026 : présentation et attendus

La composante 1 (Géographie), sur 14 points, prend appui sur la partie du programme « identifier les paysages » et « comprendre qu'un espace est organisé ». 12 documents sont à disposition du candidat :

- Extrait de : Programme d'enseignement de cycle 2 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020)
- Extraits de : Éduscol, Cycle 2, Questionner l'espace pour le maitriser. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Mars 2016.
- Carte en relief en PVC thermoformé : Relief, France générale, échelle : 1 : 1 160 000, IGN, 2019. Source : https ://boutique.ign.fr/reliefs-et-posters-60904-relief-france-generale-9782758547884-1.html
- « Montagne », article publié sur Géoconfluence, juin 2021, mis à jour en février 2023. Source : https ://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/montagne [consulté le 20/11/2025].
- Un milieu naturel très lié au climat, Atlas du Mont Blanc. Source : https ://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/montagne
- Les Hautes Vallées - La Grave, la Clarée, l'Izoard, extraite du site Alpes Photographies. Source : https ://www.hautesvallees.com/accueil/destination-hautes-vallees.
- Paysages de la Clusaz :
 - Clusaz, carte postale du début du XXe siècle. Source : https ://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/DevDur/DevdurScient5.htm
 - Photographie extraite du site internet Snow magazine, 2025 Source : https ://www.snowmagazine.com/ski-resort-guide/france/la-clusaz-ski-resort
- Extraits de : Anne-Marie Granet-Abisset, « Histoire du tourisme dans les Alpes », Source : https ://fresques.ina.fr/montagnes/parcours/0005/histoire-du-tourisme-dans-les-alpes.html
- Extraits de « La montagne, en première ligne face au réchauffement climatique », publié par le centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique, ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.
- Source : https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers thematiques/milieux/montagne#toc-sentinelles-du-climat-les-montagnes-se-rechauffent-deux-fois-plus-vite

- Extraits de : Julien Petitdidier, « Le devenir de Graines de chercheurs, dispositif pédagogique du parc naturel régional Chasseral (Suisse) », Projets de paysage [En ligne]. Source : http ://journals.openedition.org/paysage/34811, mis en ligne le 28 avril 2025
- Extraits de : EMC, Programme d'enseignement de cycle 2, BO du 13 juin 2024
- Campagne de sensibilisation conçue par le Parc des Écrins, 2016. Source : https ://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/eco-altitude-20-gestes-montagne

Dans la première question, il était attendu des candidats qu'ils proposent une définition de « montagne » à destination des élèves. Cela impliquait la mobilisation d'un vocabulaire spécifique, pente, relief, altitude, climat, étagement… Trois éléments au minimum devaient être présents. Le document scientifique (document 4) qui pouvait servir d'appui, invitait aussi à une réflexion épistémologique sur la montagne. Il permettait de comprendre comment dans, le champ scientifique, on passe d'une simple conception géophysique de la montagne à l'étude d'un construit socio-culturel et à l'analyse de la transformation d'un espace soumis à un jeu d'acteurs. Cela pouvait attirer l'attention du candidat à ne pas négliger dans sa réflexion didactique, la question de la transformation des territoires. La montagne, considérée comme un patrimoine environnemental, et donc comme un espace à protéger avait vocation à faire le lien avec la partie EMC.

La question 2 appelait à partir du document 10 qui présentait des dessins d'enfants de montagnes, à analyser leurs représentations de cet espace, un espace inhabité, des sommets enneigés, des formes pointues, une végétation de conifères…et plus rarement des activités de loisirs. Ce point de départ, qui pourrait être considéré comme une évaluation diagnostique, a pour intérêt d'être un appui à l'élaboration de pistes pédagogiques et didactiques. Partir de l'archétype ancré dans l'imaginaire collectif pour aller vers la compréhension d'un espace aménagé par l'homme qui par son action transforme le paysage et fragilise ce milieu. Faire réaliser de nouveaux dessins en fin de séquence pourrait permettre d'évaluer dans quelle mesure ces représentations auraient évolué.

Concernant la question 3, il s'agissait de présenter une séquence complète organisée avec des titres de séances explicites, en prenant appui ou non sur le corpus présenté. Il était attendu que les candidats mettent en évidence des objectifs de connaissances et de compétences telles que : identifier des paysages, comparer des paysages, comprendre qu'un paysage est organisé, ou produire un schéma simplifié par exemple. Un lien clair avec les programmes de CM2 devait être établi « comparer les paysages d'aujourd'hui et du passé pour mettre en évidence quelques transformations ». Il était essentiel que les documents choisis soient adaptés à l'âge des élèves, pertinents par rapport au projet pédagogique et aux objectifs de compétence. La cohérence perçue entre ces différents éléments constituait un axe important de l'évaluation de la question pour les correcteurs. Les candidats ont rarement proposé une réflexion sur la trace écrite et sur l'évaluation de la séquence. Ce sont pourtant des gestes pédagogiques indispensables. Enfin, il était attendu un certain niveau de maitrise du vocabulaire scientifique, ne pas confondre climat et météorologie par exemple, et des démarches propres à la géographie comme un travail de localisation et un travail sur le lexique.

La composante 2 (EMC), sur 6 points revient sur la notion de bien commun.

Réussir cette question impliquait d'adopter une approche critique du document en interrogeant à la fois sa validité scientifique, sa pertinence au regard des objectifs d'apprentissage poursuivis et les obstacles de compréhension susceptibles d'être rencontrés par les élèves. Cette question visait

ainsi à évaluer la capacité des candidats à penser l'usage d'un document dans une démarche pédagogique, en l'occurrence pour conduire les élèves à construire la notion de bien commun.

Concernant la validité scientifique du document, les candidats pouvaient notamment interroger l'efficacité réelle des « petits gestes » individuels face à l'ampleur des transformations environnementales induites par les systèmes de production et de consommation contemporains. La pertinence du document devait également être mise en regard du contexte de la classe, notamment du lieu de vie des élèves et de leur degré de familiarisation avec les espaces représentés.

Par ailleurs, la complexité du document invitait à réfléchir aux modalités de son exploitation pédagogique. Les correcteurs ont valorisé les propositions visant à construire une véritable grille de lecture permettant de travailler les compétences de lecture documentaire. L'analyse de l'organisation spatiale de la page, de la hiérarchie de l'information, des titres, sous-titres, illustrations, choix typographiques ou encore du sens de lecture constituait à cet égard une approche particulièrement pertinente. Ont également été appréciées les propositions consistant à mobiliser des documents complémentaires, davantage ancrés dans l'environnement quotidien des élèves, ou à établir des liens avec les apprentissages de géographie précédemment évoqués afin de faire émerger l'idée de patrimoine à protéger avant d'aborder celle de bien commun.

Cette question pouvait être traitée à partir du document 12 proposé dans le dossier ou à partir d'une situation concrète relevant du quotidien scolaire des élèves. Dans les deux cas, les candidats étaient attendus sur leur capacité à construire progressivement une définition claire et opératoire de la notion de bien commun.

Une grande diversité de situations pouvait être mobilisée, à l'échelle de la classe comme de l'établissement. L'essentiel résidait dans la capacité à penser le cheminement intellectuel des élèves afin de leur faire comprendre les liens entre responsabilité individuelle et amélioration de la vie collective, dans la perspective de construire une culture de l'engagement.

Les correcteurs ont particulièrement valorisé les copies qui faisaient explicitement référence à la « culture de l'engagement », autre entrée importante du programme d'EMC. Les situations pédagogiques mettant en tension intérêt particulier et intérêt général, afin de faire réfléchir les élèves à la notion de responsabilité, ont également été appréciées. De même, les démarches conduisant les élèves à identifier et expliciter les valeurs en jeu et/ou les valeurs susceptibles d'entrer en tension ont fait l'objet d'une valorisation particulière.

Enfin, les candidats qui inscrivaient leur proposition dans le cadre des compétences propres à l'EMC — connaissances, aptitudes et attitudes — et qui montraient comment celles-ci pouvaient être effectivement travaillées à travers la situation proposée ont été favorablement évalués.

Les copies de qualité se distinguent par :

- Une maitrise des démarches et des attendus institutionnels
 - Une bonne compréhension des programmes et connaissance du socle commun
 - Une réflexion didactique structurée, induisant une démarche pédagogique cohérente, articulant clairement et de façon pertinente savoirs et savoir-faire
 - Une définition claire des objectifs didactiques, pédagogiques et scientifiques
 - Une analyse pertinente des documents et une justification argumentée des choix documentaires

 - La prise en compte des prérequis
 - Une réflexion sur les supports mobilisés
 - Une variété des activités et des modalités de travail proposées en lien avec les objectifs
 - Une proposition de différenciation
 - Une proposition d'évaluation
 - Une prise en compte de la progressivité des apprentissages
 - Une bonne maitrise de la langue
- Une bonne compréhension du sujet et de ses enjeux
 - Une entrée dans la leçon de géographie par le paysage, comme l'y invite le programme
 - Une entame de séquence qui travaille sur les représentations de la montagne
 - Une compréhension du lien entre les sujets de géographie et d'EMC se traduisant par l'entrée de la protection de la montagne pour construire la notion de bien commun

Les copies les plus fragiles permettent de mettre en évidence les faiblesses suivantes :

- Des fragilités dans la maitrise de la langue
 - Les fautes d'orthographe, de syntaxe et de grammaire sont fréquentes dans un nombre important de copies et certaines productions présentent un niveau d'expression écrite préoccupant pour de futurs enseignants.
- Des contenus scientifiques et des démarches propres à la discipline histoire-géographie-EMC insuffisamment maitrisés :
 - Les notions fondamentales sont souvent mal définies ou imprécises. La définition de montagne donne ainsi lieu à de nombreuses approximations, révélant le manque de maitrise du vocabulaire de la géographie. Ainsi définit-on dans certaines copies la montagne comme « de grands triangles » ou comme des « pyramides ». La confusion entre météo et climat est récurrente. La notion de « bien commun » a posé problème à nombre de candidats qui confondent parfois définition et finalités quand la définition n'est pas totalement erronée.
 - Des définitions non maitrisées entrainant une mauvaise identification des apprentissages des élèves.
 - Dans certaines copies, le document 10 montrant des dessins d'élèves de la montagne est considéré comme un document scientifique pour construire la définition de montagne.
 - Les repères de base du territoire français ne sont parfois pas maitrisés par les candidats.
 - Les démarches propres à la géographie ne sont pas mobilisées : trop peu de copies évoquent un travail sur les repères spatiaux et les localisations, et à cet égard, le document évoquant une carte thermoformée des reliefs n'est presque jamais utilisé par les candidats.
 - Les interactions entre l'homme et son environnement qui contribuent à la transformation des territoires sont rarement abordées, si bien que cette partie du raisonnement scientifique sur les aménagements est éludée.
 - La description des documents se substitue à l'analyse, la réflexion critique est souvent mise de côté. Le document 12 se prêtait par exemple à une analyse critique tant sur le plan scientifique que pédagogique. Pourtant, celui-ci a été rarement questionné. Ce

manque de recul face au document explique qu'il est plus souvent utilisé comme illustration que comme support de l'analyse et que son exploitation pédagogique reste trop rarement explicitée.
 - Peu de candidats listent clairement les connaissances et le vocabulaire à faire acquérir.
 - Le lien entre géographie et EMC n'est pas perçu ou pas exploité.
- Des compétences métier encore insuffisamment construites :
 - Confusions fréquentes entre objectifs, compétences, connaissances et problématique.
 - Manque de précision dans les composantes didactiques des séquences : objectifs par séance, temporalité, description des activités…
 - Il manque souvent une réflexion sur les apprentissages des élèves, ce qu'ils apprennent et surtout comment ils apprennent.
 - L'implicite des démarches proposées repose sur des compétences que les élèves sont censés maitriser, par exemple, observer, décrire, comparer. Ces implicites ne sont pas anticipés comme des obstacles didactiques, ne font pas l'objet d'un questionnement ou d'un apprentissage explicite.
 - Des situations d'apprentissage mal pensées, mettant en place des modalités de travail occupationnelles ou irréalistes.
 - Le recours quasi-systématique au travail de groupe sans justification pédagogique, sans explicitation ni des modalités, ni de la plus-value.
 - Certains candidats proposent la mobilisation de documents trop complexes pour des élèves de cycle 3.
 - Peu ou pas de réflexion sur la trace des activités.
- Une lecture des sujets trop superficielle :
 - Tous les termes des consignes ne sont pas pris en compte par les candidats. Il en résulte des réponses partielles.
 - Pour le sujet d'EMC, une majorité de candidats ont proposé une exploitation pédagogique dans la question 2 alors qu'elle était attendue dans la question 1.

Conseils aux futurs candidats

La maitrise de la langue écrite constitue une exigence incontournable du métier de professeur des écoles. Les candidats sont invités à porter une attention particulière à l'orthographe, à la syntaxe, à la précision du vocabulaire et à la qualité générale de l'expression écrite. Il est vivement conseillé de conserver une partie du temps imparti à une relecture attentive.

La maitrise du lexique, des concepts et des démarches disciplinaires doit rester un point de vigilance des candidats avant de s'engager dans le choix de cette épreuve d'application.

Une lecture rigoureuse du sujet est indispensable pour éviter les contresens, les réponses incomplètes. Bien appréhender les enjeux du sujet permet de mettre en lien les différentes composantes de l'épreuve et de construire une réponse plus pertinente.

Les candidats sont invités à s'appuyer explicitement sur les programmes et le socle commun afin de construire des propositions cohérentes, articulant clairement connaissances, compétences et démarches d'apprentissage. Il est attendu qu'ils définissent avec précision les objectifs de connaissance et de compétence poursuivis, qu'ils justifient leurs choix documentaires et qu'ils prennent en compte les prérequis des élèves ainsi que la progressivité des apprentissages.

Les propositions pédagogiques doivent être réalistes, adaptées au niveau des élèves et justifiées au regard des objectifs poursuivis. Le travail de groupe, fréquemment mobilisé, ne constitue pas une fin en soi : son intérêt pédagogique, ses modalités d'organisation et sa plus-value pour les apprentissages doivent être explicités. De même, les supports choisis doivent être accessibles aux élèves et adaptés à leur niveau de compréhension.

L'analyse des documents constitue un point de vigilance majeur. Les candidats doivent dépasser la simple description pour adopter une posture critique, en interrogeant la validité scientifique des documents quand il y a lieu, leur pertinence pédagogique et leur contribution aux apprentissages visés. Chaque document doit être mobilisé en fonction de sa fonction dans la séquence et non comme une simple illustration.

Il est important de veiller à intégrer une réflexion sur les formes et les modalités de trace écrite, sur l'évaluation de la séquence proposée.

3.3 Arts

Statistiques de l'épreuve et analyse

94 candidats ont composé sur les épreuves d'application en arts, soit une proportion sensiblement équivalente à la session précédente. A noter : aucun candidat n'a composé sur cette épreuve d'application pour le concours privé interne cette année.

Le sujet 2026 proposait :

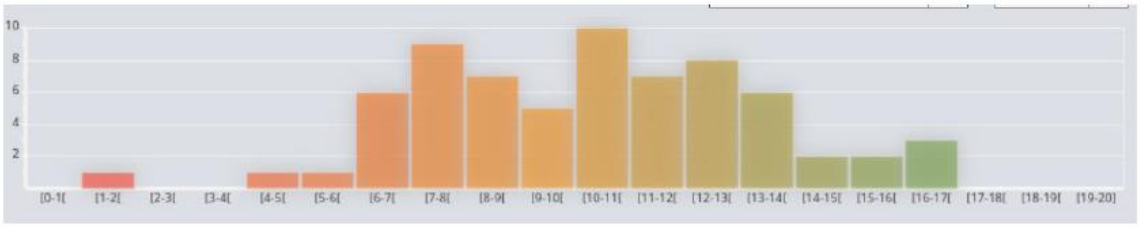
- La conception d'une fiche de préparation de séance d'enseignement destinée à une classe de cycle 2 pour la première composante (arts plastiques)
- L'analyse critique d'une fiche de préparation de séance d'enseignement destinée à une classe de cycle 3 pour la seconde (éducation musicale)

Les moyennes sont légèrement supérieures pour la seconde épreuve, les candidats ayant semblé plus à l'aise sur ce type d'exercice.

	Nombre de candidats	En dessous de la moyenne	Au dessus de la moyenne	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane
PUBLIC EXTERNE	68	37	31	1.75	16.5	10.13	10
PRIVE EXTERNE	10	5	5	7.5	13.75	10.08	10.38
PUBLIC 3ème Concours	13	5	8	2	14	10.21	11
PUBLIC 2nd Concours	3	2	1	5.5	10.5	7.92	
PRIVE 2nd Concours	0						

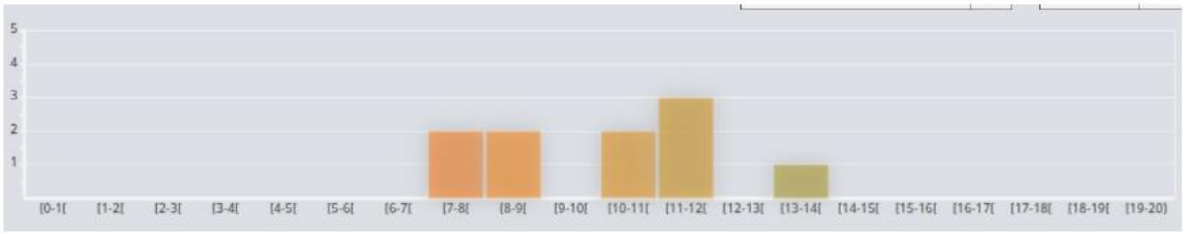
→ Ventilation des notes :

CRPE ARTS PUBLIC EXTERNE

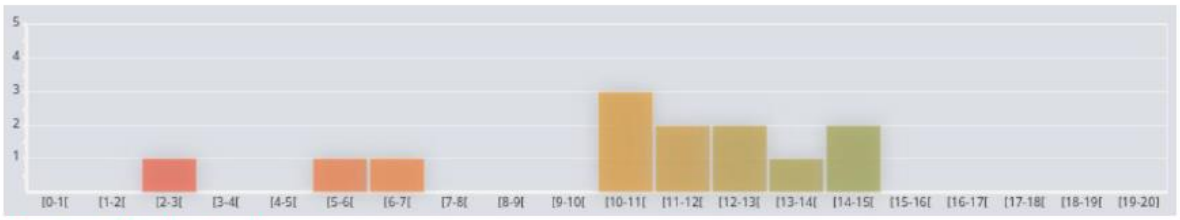


2 notes éliminatoires

CRPE ARTS PRIVÉ EXTERNE



CRPE ARTS PUBLIC 3ème concours



1 note éliminatoire

L'analyse des appréciations met en évidence un ensemble de copies contrasté, globalement marqué par des fragilités méthodologiques, mais aussi par la présence de productions de qualité.

Une appropriation du sujet encore fragile

Les correcteurs soulignent fréquemment une difficulté à :

- s'approprier les termes du sujet ;
- le reformuler avec précision ;
- en dégager les enjeux.

Les candidats ont tendance à se centrer exclusivement sur le sujet d'analyse, ce qui peut « fermer » leur réflexion et limiter l'ouverture vers d'autres pistes. Cette focalisation restreint souvent la portée didactique des propositions.

Une exploitation limitée du corpus et des références

Les appréciations montrent que :

- le corpus est souvent présenté mais peu analysé ;
- les documents sont insuffisamment mis en relation ;
- ils ne nourrissent pas pleinement la réflexion pédagogique.

À cela s'ajoute un point important soulevé par les correcteurs :

- le manque de références culturelles extérieures au corpus.

Cette absence appauvrit les copies, notamment dans leur capacité à :

- enrichir l'analyse artistique,
- élargir les perspectives,
- fonder des choix didactiques plus solides.

Des propositions didactiques souvent peu abouties

Les remarques convergent vers des difficultés à construire des situations d'apprentissage efficaces :

- objectifs trop larges ou flous ;
- dispositifs trop ouverts ;
- manque de structuration ;
- activités peu opérationnelles.

Par ailleurs, il apparait que certains candidats consacrent moins de temps à la deuxième partie de l'épreuve, ce qui se traduit par :

- des propositions pédagogiques moins développées,
- une réflexion didactique parfois inachevée.

Une argumentation et une structuration insuffisantes

De nombreuses appréciations évoquent :

- un manque d'argumentation ;
- des analyses partielles ou confuses ;
- une organisation des idées peu lisible.

Un élément notable est également :

- la rareté des conclusions, qui laisse les copies inachevées et affaiblit la cohérence d'ensemble.

Une maitrise de la langue encore fragile

Les correcteurs relèvent régulièrement :

- de nombreuses fautes d'orthographe,
- en particulier des fautes d'accord,
- des formulations parfois maladroites.

Ces difficultés nuisent à la clarté et à la crédibilité des copies.

Des réussites réelles dans certaines copies

Malgré ces constats, les appréciations font également ressortir :

- des copies bien structurées ;
- des objectifs clairs ;
- des propositions pédagogiques pertinentes et engageantes.

Des correcteurs soulignent même :

- « de belles copies », et soulignent la qualité de séances auxquelles ils auraient souhaité assister.

Ces réussites montrent que certains candidats parviennent à articuler efficacement :

- analyse du sujet,
- exploitation du corpus,
- construction didactique cohérente.

II. Épreuves d'admission

1. Épreuve de leçon

Nature de l'épreuve

L'épreuve couvre à la fois le français et les mathématiques. Le candidat a 2 heures pour préparer et anticiper l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire pour chacune de ces matières.

Les deux sujets de leçon concernent des cycles différents et sont explicitement situés dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Pour chaque sujet, un dossier est fourni par le jury, contenant au maximum quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes, etc.

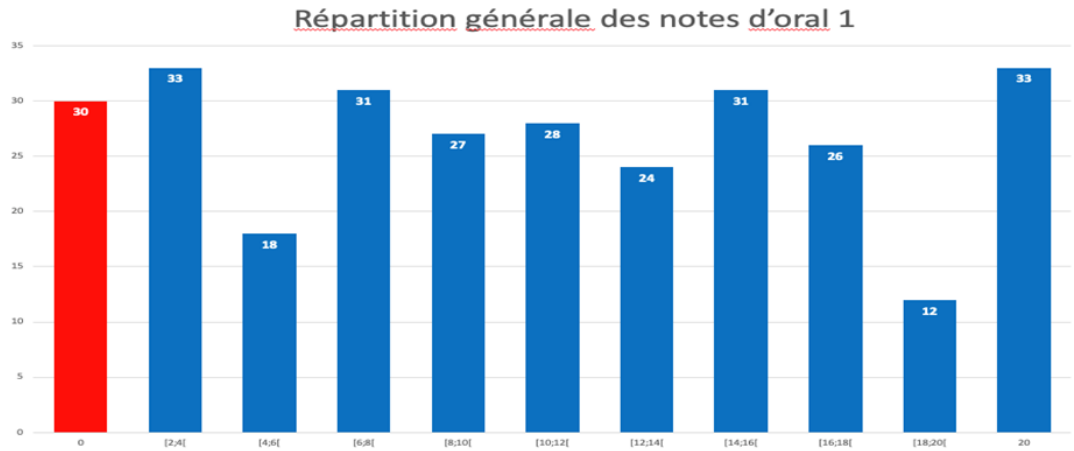
L'épreuve dure une heure et se déroule comme suit : un exposé d'une durée maximale de 15 minutes, durant lequel le candidat présente au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et son déroulement, suivi d'un entretien avec le jury permettant de préciser ou d'approfondir des points tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques. Chaque partie de l'épreuve dure 30 minutes.

Le candidat est maitre de son temps dans les contraintes de déroulement qui lui sont données.

Cette épreuve, notée sur 20, a un coefficient 4. La note 0 est éliminatoire.

Statistiques de l'épreuve et analyse

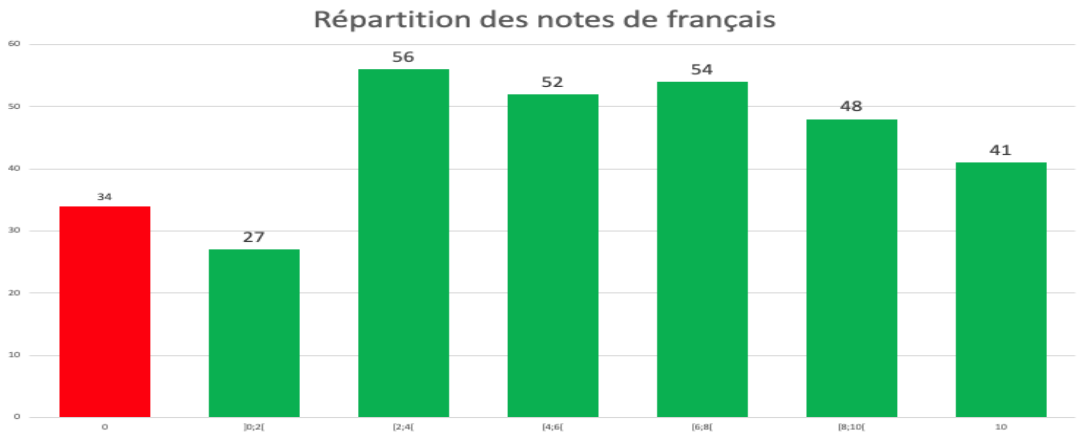
Analyse des résultats globaux

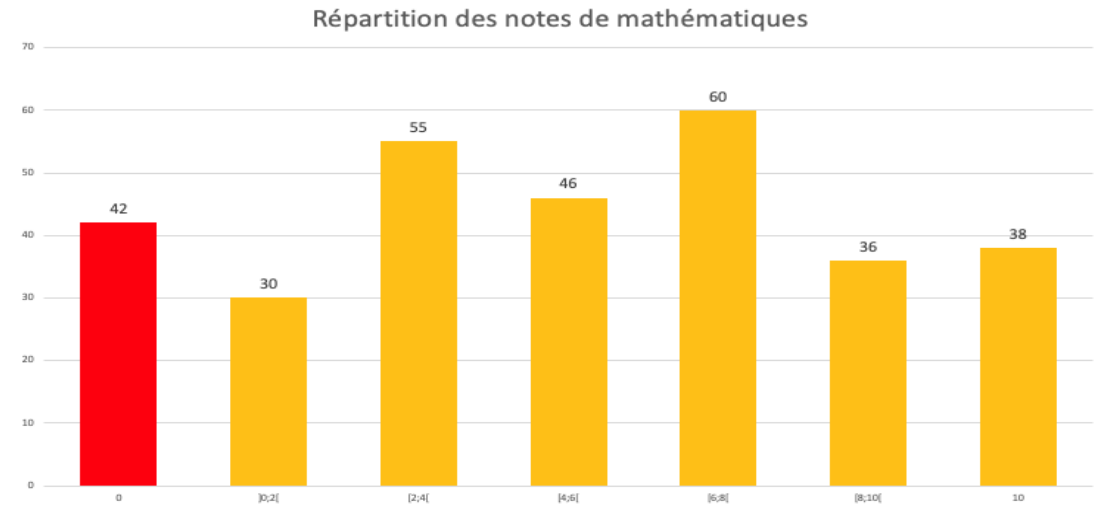


L'épreuve de leçon, notée sur 20, affiche une moyenne générale de 10,09/20, en baisse par rapport à 2025 (10,97/20). La médiane, fixée à 10,25/20, confirme cette tendance à la baisse, après une médiane de 11,25/20 l'année précédente. 33 candidats ont obtenu la note maximale de 20/20, soit 9,8 % des participants, un pourcentage stable par rapport à 2025 (9,4 %).

Cependant, les résultats révèlent des difficultés persistantes, notamment en mathématiques, où 12,5 % des candidats ont obtenu la note éliminatoire de 0/20, contre 10,1 % en français. Globalement, 9 % des candidats ont été éliminés à l'issue de l'Oral 1.

Performances par discipline





Les moyennes par discipline confirment les écarts observés les années précédentes. En français, la moyenne s'élève à 5,20/10 (médiane : 5,25/10), tandis qu'en mathématiques, elle s'établit à 4,88/10 (médiane : 5,00/10). Ces chiffres illustrent une maitrise inégale des compétences attendues, avec une difficulté marquée en mathématiques.

Performances par cycle

2026	Français	Maths
C1	5,29	4,89
C2	5,48	5,02
C3	4,59	4,74

En ce qui concerne les cycles, un même nombre de sujets a été proposé dans chaque cycle, tant en français qu'en mathématiques.

Les résultats 2026 mettent en évidence des performances relativement proches pour les sujets relevant des cycles 1 et 2, avec un avantage au cycle 2 dans les deux disciplines. Une baisse plus nette apparait pour les sujets de cycle 3, particulièrement en français, où l'écart avec le cycle 2

atteint près d'un point. Si ces résultats invitent à interroger la maitrise des contenus disciplinaires et didactiques propres au cycle 3, ils doivent toutefois être mis en perspective avec la nature des sujets proposés et les effectifs concernés, certaines thématiques semblant en effet plus difficiles pour les candidats, notamment sur des sujets de Cycle 3, tels que la compréhension de textes.

En cycle 1, les résultats montrent un meilleur score en français qu'en mathématiques. Ce niveau relativement élevé peut s'expliquer par l'importance accordée au langage à cet âge en maternelle, qui est certes essentiel. Un point de vigilance peut être toutefois une attention à la construction du nombre.

Sur le cycle 2, les résultats restent relativement stables par rapport au cycle 1. Cela pourrait traduire une certaine continuité dans les apprentissages du langage, de la lecture/écriture en début de scolarité obligatoire. Les résultats en mathématiques suivent une tendance similaire toujours légèrement inférieurs aux résultats de français.

Sur les sujets de cycle 3 on observe une légère baisse des résultats en cycle 3. Cette tendance peut refléter une hausse des exigences dans les attendus de fin de cycle 3 ou bien des difficultés rencontrées par les candidats, notamment en compréhension de textes plus complexes ou en résolution de problèmes.

Performances par type de concours

Les moyennes pondérées par concours révèlent des disparités notables. Les candidats du CRPE Public Externe (Bac+5) obtiennent les meilleures performances, avec une moyenne de 10,80/20. À l'opposé, le CRPE Privé 2nd concours interne affiche une moyenne de 7,00/20, soulignant des écarts importants selon les profils des candidats.

Par ailleurs, 8 candidats ont obtenu la note maximale de 20/20 en Leçon (LEC) et Entretien (ENT), soit 2,4 % des participants. Parmi eux, 6 étaient issus du Public Externe, 1 du Privé Externe, et 1 du 3e concours.

Une baisse globale des performances

La session 2026 confirme une baisse des performances par rapport à 2025, tant au niveau de la moyenne générale (10,09/20 contre 10,97/20) que des moyennes par discipline. En français, la moyenne passe de 5,70/10 à 5,20/10, tandis qu'en mathématiques, elle chute de 5,33/10 à 4,88/10. Cette tendance souligne la nécessité pour les candidats de renforcer leurs compétences disciplinaires, en particulier en mathématiques, où les lacunes sont les plus marquées.

Les mathématiques restent un point de blocage pour de nombreux candidats. Avec une moyenne de 4,88/10 et un taux d'élimination de 12,5 %, cette discipline nécessite une attention particulière. Les difficultés portent notamment sur :

- La confusion entre chiffre et nombre, ou entre cercle et disque.
- La maitrise des méthodes de calcul, comme la soustraction posée par cassage et compensation.
- La résolution des problèmes du corpus, souvent mal comprise ou mal appliquée.
- L'absence de schématisation des situations problèmes, pourtant essentielle pour modéliser les concepts.

En français, bien que les résultats soient légèrement meilleurs, la médiane est à 5,25/10 et les lacunes concernent souvent :

- La classification des verbes et la distinction entre syllabe et phonème.
- L'utilisation d'outils pédagogiques (comme l'arbre à mots) qui sont annoncés mais non maitrisés.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

L'exposé, d'une durée maximale de 15 minutes, est un moment clé pour évaluer la capacité des candidats à concevoir une séance pédagogique cohérente. Les jurys ont relevé plusieurs points forts :

- La majorité des candidats respectent le temps imparti, avec peu d'exposés inférieurs à 9 minutes.
- Certains exposés démontrent une bonne analyse des documents et une structuration claire de la séance proposée.

Cependant, des axes d'amélioration subsistent :

- L'utilisation des documents doit aller au-delà de la simple paraphrase. Les candidats sont invités à analyser de manière critique les supports fournis et à justifier leurs choix pédagogiques en lien avec les obstacles d'apprentissage identifiés.
- La précision des objectifs est essentielle : il est important de distinguer l'objectif d'enseignement (ce que l'enseignant vise) de la consigne donnée aux élèves.
- La maitrise des notions de base reste un enjeu, notamment en mathématiques, où les candidats doivent résoudre les problèmes du corpus avant de les proposer aux élèves.
- La forme de l'exposé compte également : les candidats doivent éviter les tics de langage, articuler clairement, regarder le jury et contrôler leur débit. Enfin, il est crucial de conclure l'exposé pour synthétiser les propositions.

L'entretien avec le jury permet d'approfondir les connaissances disciplinaires et didactiques des candidats. Les jurys ont souligné que les candidats capables de rebondir sur les questions, d'argumenter leurs choix et de faire évoluer leur séance en fonction des remarques sont particulièrement appréciés. La capacité à se remettre en question et à proposer des ajustements est un atout majeur.

Pour progresser, les candidats doivent :

- Pratiquer une écoute active et répondre aux questions sans précipitation, en cernant les enjeux.
- Repérer les incohérences dans leur exposé et proposer des pistes d'amélioration.
- Maitriser les notions clés, notamment en mathématiques (modélisation en barres, distinction entre le sens des opérations et la technique opératoire).

Pour réussir l'épreuve de leçon, les candidats sont encouragés à adopter une démarche rigoureuse et concrète :

- Renforcer les bases disciplinaires :
 - En français, travailler la grammaire, la conjugaison, la phonologie et la compréhension de textes.
 - En mathématiques, résoudre les problèmes du corpus, schématiser les situations (modélisation en barres) et maitriser les notions didactiques (fait numérique, structuration de la numération).

- Améliorer la méthodologie :
 - Analyser des travaux d'élèves pour identifier les obstacles et adapter les séances.
 - Justifier ses choix pédagogiques et didactiques de manière précise.
 - S'entrainer à l'oral pour gagner en fluidité, clarté et gestion du temps.

2. Épreuve d'entretien

2.1. Éducation physique et sportive

Nature de l'épreuve

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique sportive ou artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte à une ou plusieurs situation(s) d'apprentissage adossée(s) au développement d'une compétence motrice relative à cette activité physique ou expérience corporelle. Les éléments de programme utiles sont fournis au candidat qui choisit ou identifie, selon la formulation du sujet, l'activité physique concernée.

Le candidat expose ses réponses (15 minutes maximum) et s'entretient avec le jury (15 minutes). Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

Il s'agit :

- d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire.
- d'apprécier un premier niveau de maitrise des procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel.
- d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision.
- d'évaluer la capacité du candidat à prendre appui sur ses pratiques personnelles ou d'encadrement pour l'enseignement de l'EPS à l'école.

Même si l'évaluation de la prestation du candidat lors de la deuxième épreuve d'admission ne s'exprime que par une seule note sur 20, il faut rappeler que celle-ci résulte de la somme des deux notes attribuées aux deux parties de l'épreuve.

- 10 points sont attribués à la première partie (EPS),
- 10 points sont attribués à la seconde partie (Motivation).

L'organisation de l'exposé doit permettre ainsi de traiter des points suivants (premier niveau de maitrise des procédés didactiques courants) : activité située dans le champ d'apprentissage, présentation des objectifs, contenus, démarches, obstacles possibles, modalités de différenciation, procédures d'évaluation (critères de réussite), présentation des raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus, pertinence de l'argumentation ; place de l'EPS dans l'éducation à la santé, prise en compte de la sécurité.

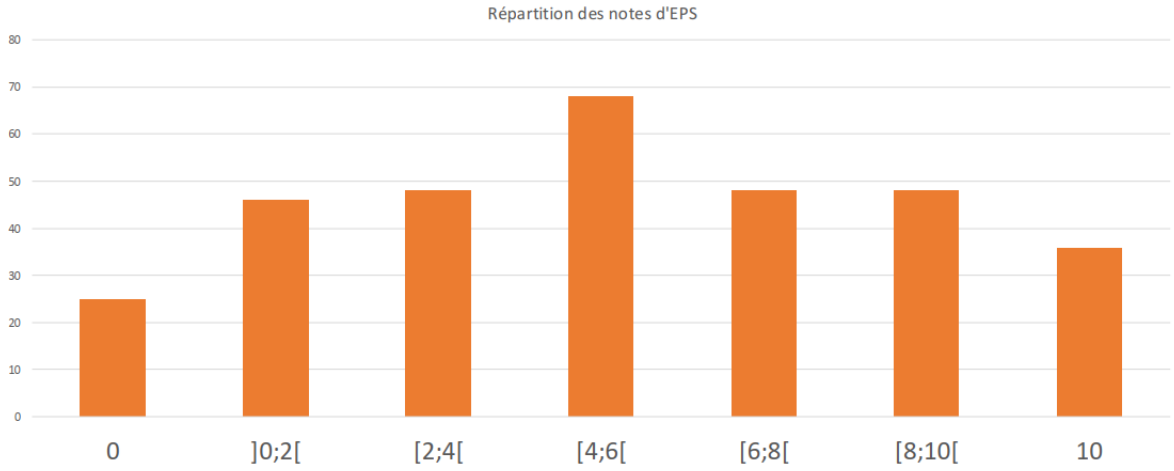
- Le candidat doit également faire preuve d'une expression orale adaptée (correction, clarté, justesse).

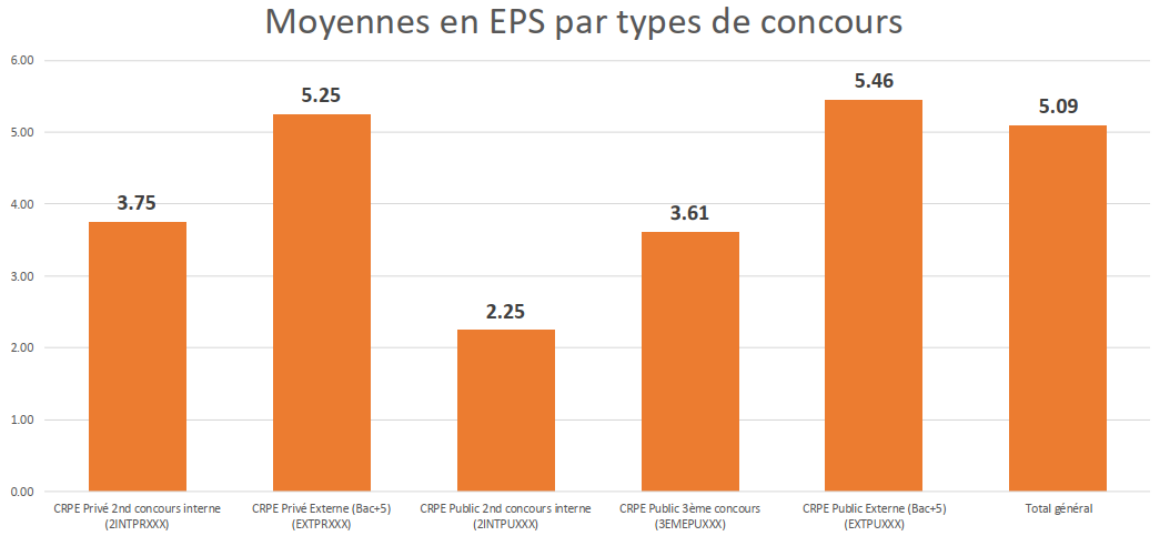
- Tout comme pour l'entretien qui suit, le candidat doit être capable d'adopter une attitude respectueuse des codes de communication, conforme à la posture d'un éventuel futur enseignant (posture physique, tenue vestimentaire, gestuelle, regard, maitrise des émotions, écoute, …).

Statistiques de l'épreuve et analyse

Répartition des notes en EPS

Cette année, la moyenne s'élève à 5,09 en EPS sur le cumul de tous les concours au lieu de 4,92 en 2025 et donc proche de la moyenne de 2024 à 5,1. Le schéma ci-dessous montre une répartition des notes sous la forme d'une courbe de Gauss, comme les années précédentes.





Il est à noter cette année une différence importante selon les concours : le second concours interne, le 3e concours et dans une moindre mesure le second concours interne privé montrent des résultats plus fragiles avec des moyennes plus basses.

Activités proposées

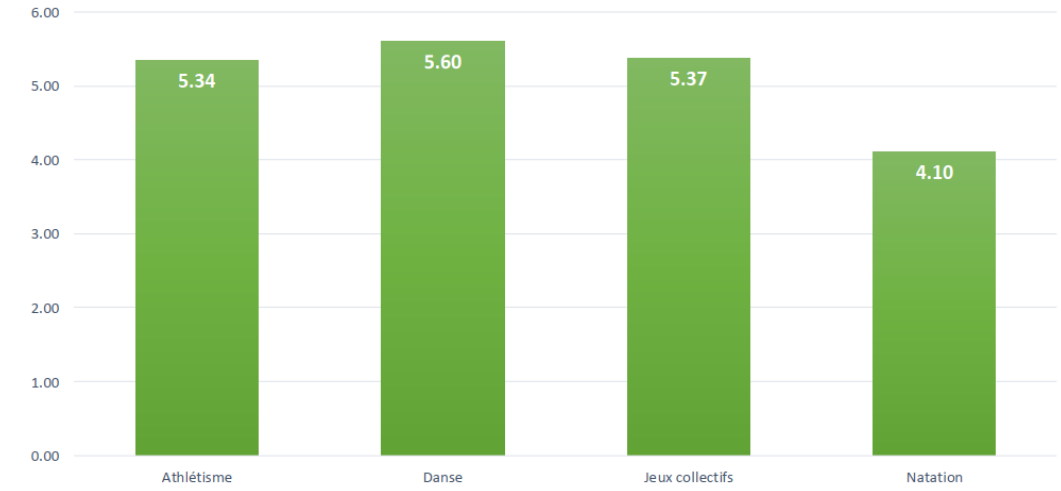
Les candidats peuvent être interrogés sur les quatre grands champs d'apprentissages présents dans les programmes. Les sujets portent cependant sur les activités majoritairement pratiquées dans les

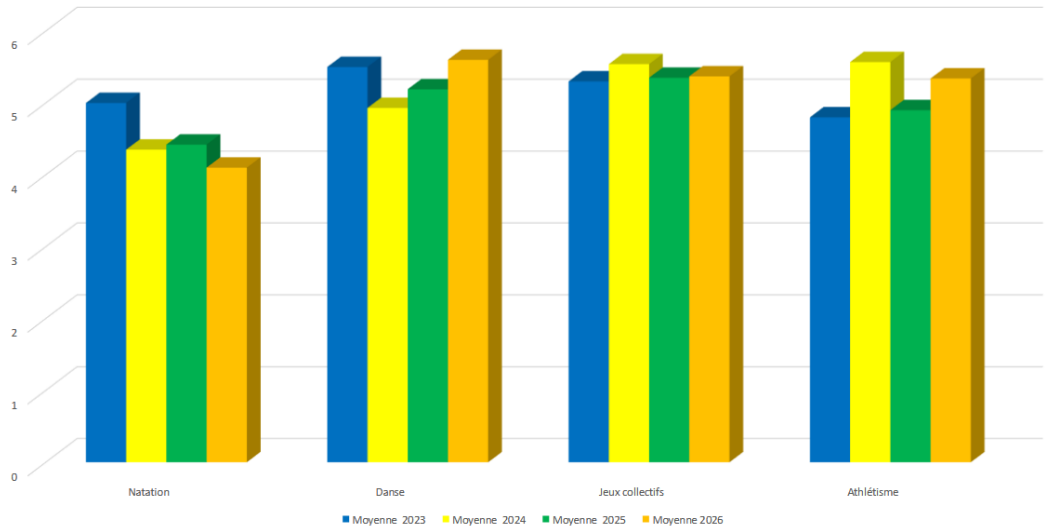
écoles. Pour le concours 2026, l'académie de Dijon a retenu les quatre activités suivantes : activités athlétiques, natation, jeux et sports collectifs, danse.

Ainsi, 24 sujets EPS ont été proposés, répartis équitablement dans les quatre domaines et dans les différents niveaux d'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

Les statistiques qui suivent permettent de faire les constats suivants :

Moyenne des notes par APSA en 2026





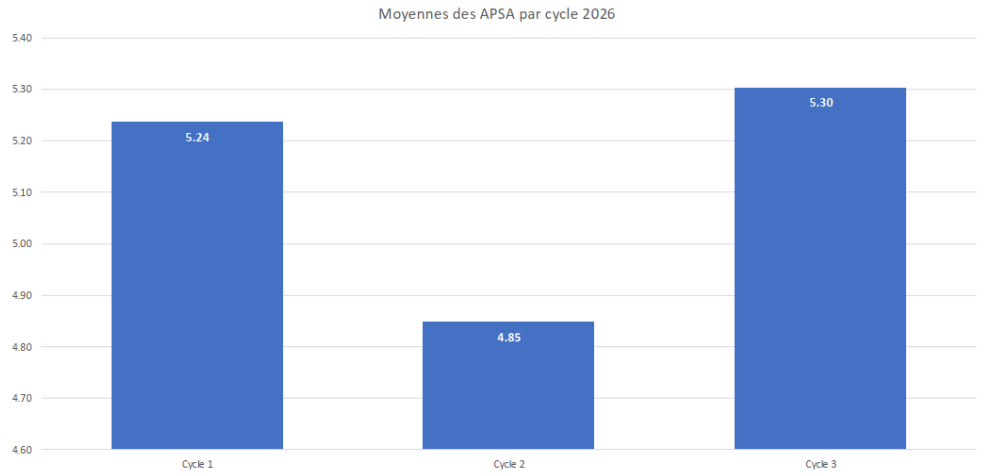
Concernant les APSA, il est à noter que la natation reste l'activité la moins réussie par les candidats sur les quatre dernières années même si l'on avait constaté un léger rebond sur le concours 2025. L'année 2026 marque la moyenne la plus basse des quatre dernières années.

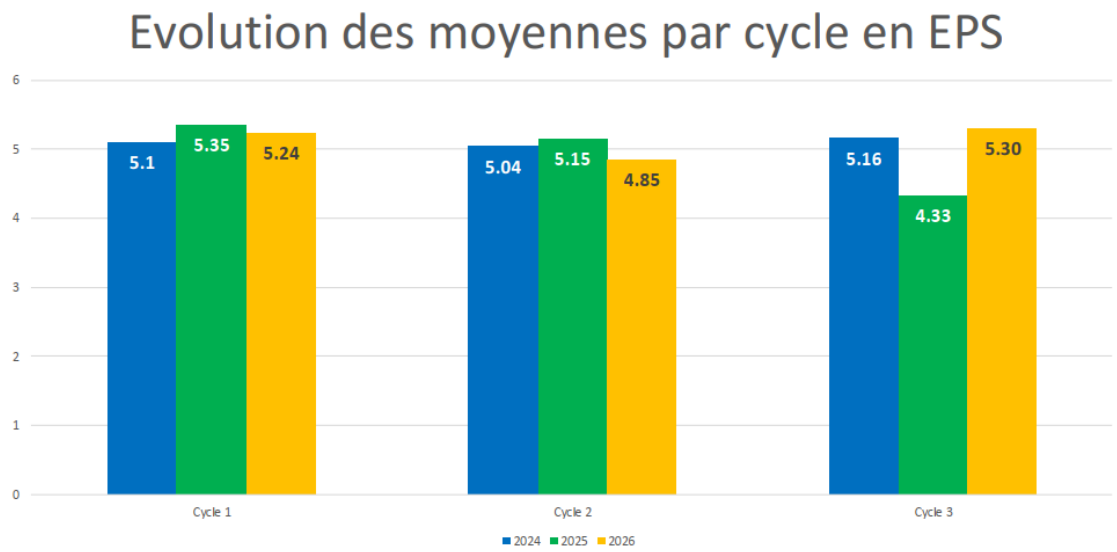
Malgré l'importance de celle-ci dans les priorités nationales, il est possible que les difficultés rencontrées par les candidats s'expliquent par deux choses :

- Une découverte moins régulière de cette activité même par les candidats des INSPE dans le cadre des stages et/ou des présences dans les écoles (en lien avec le calendrier des sessions natation dans chaque école).
- Une projection plus difficile des contraintes inhérentes à cette activité, contrairement à celles des jeux collectifs ou de l'athlétisme.

Concernant les trois autres APSA, on peut constater une remontée en athlétisme après une année 2025 plus fragile et toujours une moyenne plus favorable pour les jeux collectifs et la danse qui augmente à nouveau cette année.

Note moyenne obtenue par les candidats en 2026 selon les cycles





Il est important de souligner également que si l'entrée par les APSA montre des résultats disparates pour les candidats en fonction de celles-ci, on retrouve également des résultats différents selon les cycles. Si en 2025 les sujets de cycle 3 étaient moins bien réussis, les résultats de 2026 sont meilleurs, a contrario du cycle 2 dont la moyenne générale a beaucoup chuté.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Le temps de préparation se limite à 30 minutes pour l'épreuve d'EPS uniquement.

Les sujets proposés sont libellés de façon identique. Ils indiquent l'activité physique, sportive ou artistique support de l'enseignement, le niveau de cycle et de classe ; les objectifs visés et la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages.

Les candidats disposent de la situation à traiter, accompagnée d'éléments utiles (règles de jeu par exemple). En plus du sujet, les candidats ont à leur disposition en annexe les éléments du programme et les attendus de fin de cycle.

Le sujet expose une situation de classe à partir duquel le candidat est amené à construire ses réponses (proposition de situations d'apprentissages sur une séance ou plusieurs). Le candidat est amené à traiter des éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches et procédure d'évaluation, et à présenter les raisons qui auront présidé à ses choix pédagogiques.

L'exposé

Les candidats exposent leurs réponses au sujet pendant 15 minutes, puis sont interrogés par le jury pendant 15 minutes. Les exposés débutent, relativement souvent, en situant l'EPS dans les programmes. Les candidats ont une bonne connaissance des compétences en EPS, des attendus liés à la sécurité des élèves, même si des propositions pédagogiques parfois dangereuses sont observées en natation. La contextualisation pédagogique réglementaire est généralement satisfaisante. La problématique est parfois bien intégrée dans la présentation. La compétence visée est souvent citée. Globalement, la plupart des candidats fournissent un effort d'organisation personnelle de leurs propos.

Les exposés sont préparés, voire anticipés. Lorsque l'introduction est longue, avec une tendance à beaucoup contextualiser, les séquences présentées sont alors minimales et les situations parfois inadaptées. Trop de candidats perdent du temps avec des préambules trop longs qui ne leur permettent pas d'analyser avec beaucoup de précisions les situations proposées. Certains candidats restent parfois dans une logique de cumul d'activités plus que d'apprentissages ; ils ne font pas alors émerger le caractère progressif des apprentissages. Les conduites typiques des élèves ne sont pas toujours relativement bien identifiées.

Lorsque le candidat ne fait pas d'hypothèses des besoins des élèves, les déclinaisons pédagogiques ne sont pas suffisamment pertinentes. La présentation de situations concrètes est relativement fréquente mais la faisabilité des séances n'est pas toujours satisfaisante. Les candidats qui ont fait l'effort de se centrer sur le sujet proposent des situations en tentant de les analyser au niveau pédagogique et didactique. Les connaissances didactiques se révèlent cependant encore approximatives : critères de réussite, composantes de l'activité, conduites typiques, dispositif, but pour l'élève.

La notion de « situation d'apprentissage » n'est pas perçue par un nombre certain de candidats qui ne parviennent pas à proposer des réponses adaptées. Parfois, le sujet n'est pas lu avec assez d'attention et des réponses hors sujet sont proposées.

Le jury note également parfois une méconnaissance du développement moteur de l'enfant. Les candidats proposent peu de modalités d'évaluation pour l'enseignant. Le premier objectif de l'EPS (répondre au besoin de mouvement, de développement d'habiletés motrices) est trop rarement perçu comme prioritaire et se retrouve minoré.

Quelques candidats non préparés tentent de répondre au sujet avec du bon sens, sans toujours y parvenir.

La gestion du temps est mal maitrisée par la plupart des candidats. Les candidats ont présenté souvent un exposé court et en deçà de 5 minutes, les notes sont plutôt basses. La gestion du temps peut être un élément pertinent pour évaluer la compétence d'un candidat à s'exprimer, à

convaincre dans un temps contraint. La volonté de vouloir présenter un maximum de points, avec un débit très rapide, nuit souvent à la clarté de l'exposé et ne permet pas de mettre en évidence ce qui est essentiel. Attention au langage familier parfois employé.

En revanche, les jurys ne font pas remonter des postures et des gestuelles inadaptées des candidats (sauf de très rares exceptions).

Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos. Ils adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques au champ de l'EPS et au niveau d'enseignement concernés. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés, valorise les propositions. Les capacités d'analyse et le sens critique permettent au candidat de réussir.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils prennent en compte notamment les caractéristiques des élèves, les programmes en cours ainsi que le socle commun, dont ils maitrisent les contenus.

Ils assurent une très bonne gestion de leur temps et font preuve d'une expression claire et structurée.

L'entretien avec le jury

L'entretien permet d'évaluer l'aptitude du candidat :

- À communiquer, à cerner les questions posées et à analyser des situations, à réagir ;
- À construire des réponses argumentées pour expliquer et justifier ses choix pédagogiques et didactiques ;
- À maitriser des concepts présents ou sous-tendus dans l'exposé, à maitriser des connaissances liées à la discipline ;
- À mobiliser ses connaissances pour concevoir et organiser un enseignement s'inscrivant dans les programmes de l'école primaire ;
- À prendre en compte des liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Il est également attendu que le candidat puisse prendre appui sur ses pratiques personnelles, d'animations, d'encadrement dans le cadre d'un enseignement à l'école.

Le jury tient particulièrement compte de la capacité du candidat à faire évoluer ses réponses en fonction du questionnement. L'entretien débute ainsi en prenant appui sur les propos du candidat pour lui permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations, de consignes. Les premières questions peuvent par exemple porter sur l'organisation, le choix des contenus d'enseignement avec les hypothèses d'obstacles, la structuration des tâches, des séances, du cycle d'activités, des éléments relatifs à la sécurité des élèves, à l'organisation des groupes, à la présentation des tâches, à la mise en activité des élèves.

Aucune question posée par le jury n'est malveillante, le jury cherche à obtenir des précisions. La bienveillance du jury a pour objectif de permettre au candidat de s'exprimer pleinement. Le jury n'attend pas de « bonnes » réponses mais la capacité à envisager les pistes de résolution d'une situation professionnelle, fondées sur des connaissances exactes et une réflexion cohérente et argumentée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient spécialistes des APSA, mais ils doivent pouvoir utiliser leurs connaissances, même partielles, pour proposer des réponses cohérentes et réalistes dans le cadre de l'enseignement de l'EPS dans le premier degré. La connaissance des

objectifs en maternelle et des champs d'apprentissages aux cycles 2 et 3 permettent de donner du sens aux enseignements en EPS. Le jury n'attend pas une utilisation de termes spécifiques liés à la didactique de l'EPS mais s'intéresse plutôt à ce que le candidat soit capable d'expliciter ce qu'il associe aux mots utilisés ; il en est ainsi, par exemple, pour la séquence, le module. La notion de tâche comprenant des buts précis, des critères de réussite et éventuellement des manières de faire attendues constitue également une connaissance utile.

Les candidats doivent être en mesure de situer leurs propositions au sein d'un cycle d'activités suffisamment long (au moins une dizaine de séances) pour envisager des apprentissages structurés. Ils doivent identifier clairement les différentes phases du cycle d'activités : phase de découverte (entrée dans l'activité), situation de référence, phase d'entrainement ou de structuration, phase de bilan, de réinvestissement. L'illustration des propos par des schémas peut se révéler un véritable appui lors de l'exposé.

L'argumentation est un élément important dans la constitution de la note. Un candidat proposant seulement la mise en activité des élèves par un aménagement du milieu ou des règles de jeu ne peut espérer obtenir une très bonne note. Tout d'abord, il importe de bien identifier les élèves auxquels on s'adresse. La prise en compte de leur niveau de développement aux plans cognitifs, moteur, relationnel et affectif et des modes d'apprentissages à privilégier revêt une grande importance pour faire des propositions réalistes de mise en œuvre.

Les candidats peinent quelques fois à mobiliser leurs connaissances et les procédures pédagogiques. Les candidats comprennent les questions mais ne perçoivent pas toujours les enjeux d'apprentissage. Le questionnement vise à évaluer les connaissances des candidats en termes de construction des apprentissages en EPS. La connaissance des programmes de l'école, du socle commun, peut être un point d'appui pour l'argumentation. Un grand nombre de candidats est en capacité de réagir positivement et d'avoir un regard critique sur les propositions faites.

Les meilleurs candidats font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration. Ils montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles…), au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant. Ils effectuent des choix pertinents en lien avec leur problématique afin d'éviter l'énumération de contenus. Ils développent plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contentent pas d'énoncer quelques vérités générales. Enfin, ils se positionnent clairement quant au rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. Ils montrent qu'ils ont compris la complexité de la tâche de l'enseignant, tant dans la conception de l'enseignement : constats, hypothèses formulées à partir d'un obstacle didactique ou pédagogique rencontré, que dans l'acte d'enseigner : le maitre est actif et disponible pour réguler la séance, il dispose de solutions pour simplifier ou complexifier ce qu'il a proposé.

Les candidats produisant une prestation de qualité ne limitent pas les apprentissages à la dimension motrice ; ils abordent aussi les apprentissages en termes de connaissances, de méthodologie et en termes d'attitudes, au service de l'acquisition d'une compétence. L'attribution de rôles à chacun des élèves est un élément important permettant le développement de compétences qui doit être précisé dans les propositions de situations. Ces candidats précisent la manière d'organiser les temps de travail en classe, en amont et en aval de la séance d'EPS, nécessaires pour stabiliser les

apprentissages et faire acquérir des connaissances et des compétences dans les autres disciplines. Les excellents candidats proposent des dispositifs différenciés, accessibles à tous les élèves, quels que soient leurs besoins éducatifs.

Recommandations et conseils aux candidats pour l'entretien d'EPS

Afin de parfaire les analyses menées, on ne peut qu'encourager les candidats à bien s'approprier ce qu'est :

- Une situation d'apprentissage et la logique de la progression envisagée.
- Un dispositif précis (critères de réussite, de réalisation, …)
- Une variable didactique.
- Des conduites typiques.

Le jury attend d'un candidat qu'il soit capable :

- De montrer au jury qu'il dispose de connaissances didactiques et pédagogiques, même encore peu développées, à approfondir les connaissances didactiques ;
- D'argumenter et de justifier ses réponses ;
- De centrer son propos sur la logique qui préside à la construction de la progression présentée, sur la pertinence des choix dans les situations retenues ;
- De montrer sa capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des situations d'apprentissage, de faire preuve d'autocritique envers ses propositions, d'être imaginatif et réactif, à défaut d'avoir des repères ;
- De maitriser les concepts employés ;
- De montrer sa connaissance du développement de l'enfant, en particulier dans ses actions motrices ;
- D'approfondir la contribution de l'EPS à l'éducation à la santé et à la sécurité ;
- De développer différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence ;
- De savoir dépasser sa seule expérience pour analyser, avec raison, les situations auxquelles il a été confronté ;
- De montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, être attentif aux questions posées ;
- Connaitre les priorités nationales (savoir nager, savoir rouler à vélo, APQ…).

2.2. Motivation et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public d'éducation

Nature de l'épreuve

L'épreuve de motivation et d'aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles permet d'apprécier la capacité des candidats à expliciter leur projet professionnel, à manifester leur connaissance du métier d'enseignante et à mobiliser les valeurs qui fondent l'action de l'école de la République.

Les candidats doivent présenter leur motivation et leurs aptitudes à se projeter dans le métier de professeur des écoles. La durée de cette partie d'épreuve est de 15 minutes (5 minutes maximum de présentation et échange avec le jury sur le temps restant).

Ils doivent ensuite analyser et communiquer sur deux situations professionnelles relevant de cycles différents. Ainsi, par exemple si la situation 1 se déroule en cycle 1, la situation 2 sera en cycle 3 ou cycle 2.

Une attention a également été portée sur le contexte des situations professionnelles. Ainsi quand elles avaient une référence sportive, cette dernière n'était pas identique à l'activité physique, sportive et artistique (APSA) du sujet d'EPS.

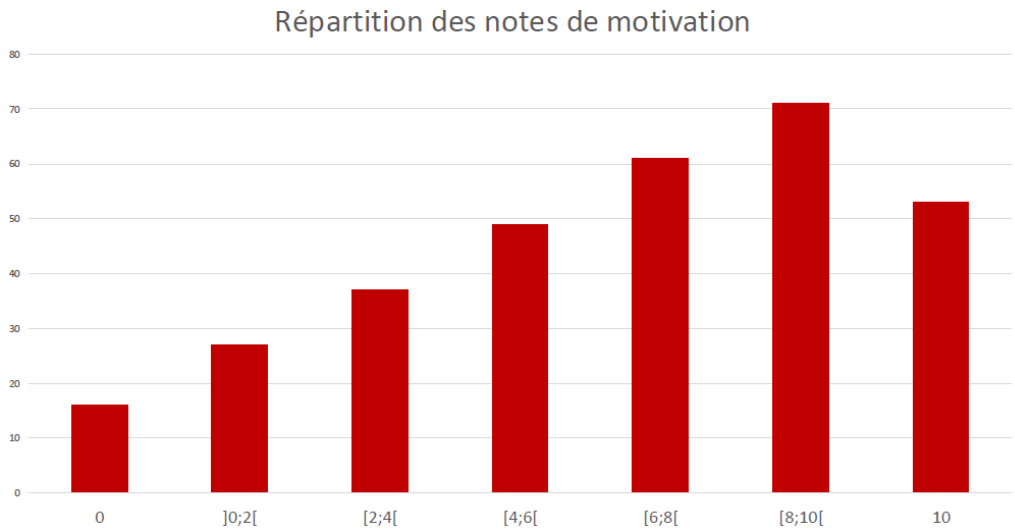
Les sujets des situations professionnelles ont été lus oralement aux candidats par un membre du jury.

Statistiques de l'épreuve et analyse

Cette partie de l'épreuve, *motivation et situations professionnelles*, est notée sur 10.

La moyenne est de 6,17 (contre 6,47 en 2025 et 6,45 en 2024).

La médiane de l'épreuve se trouve dans la classe [6-8] et est estimée à environ 7/10 (7,00 en 2025 et 7,50 en 2024). Ainsi, la moitié des candidats obtient une note supérieure à ce seuil, ce qui confirme le niveau globalement satisfaisant observé sur cette partie de l'entretien oral.

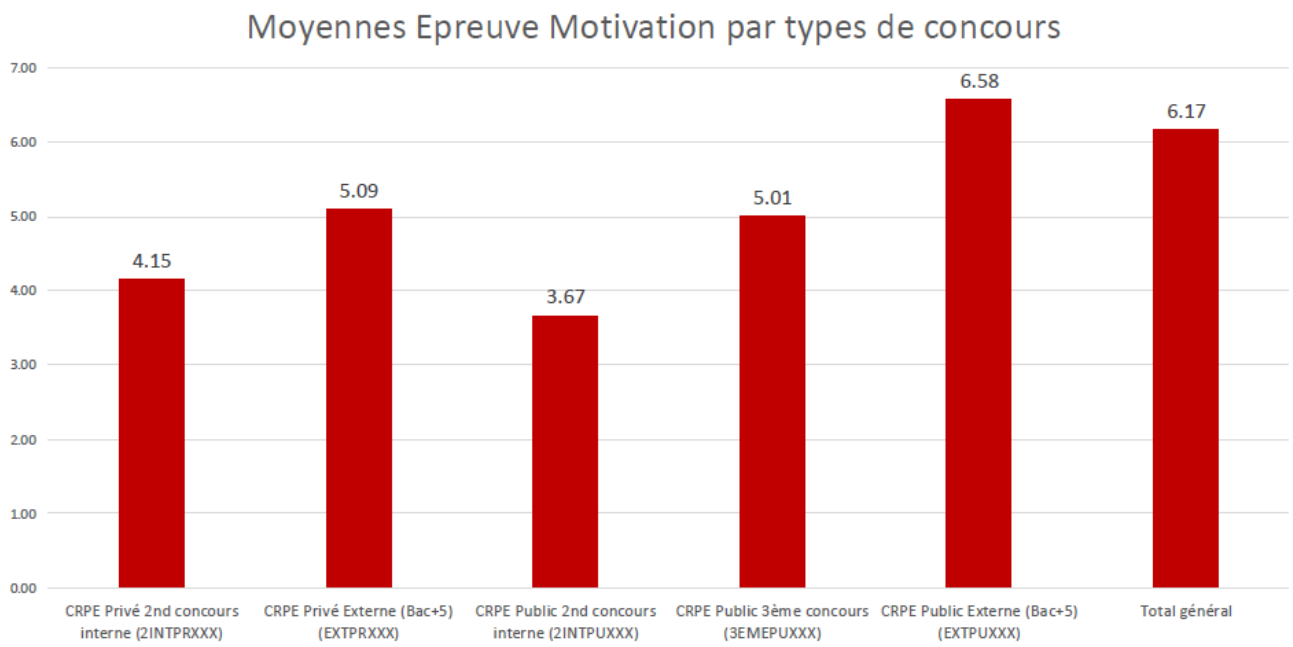


La répartition des notes montre que la majorité des candidats obtient des résultats situés dans les tranches intermédiaires et supérieures de l'échelle de notation. Cela révèle une motivation majoritairement perçue comme bonne.

On observe une concentration des notes dans les tranches hautes [6-8] et [8-10] qui suggère une bonne connaissance générale du métier, liée à des compétences orales satisfaisantes et une préparation satisfaisante à l'épreuve.

Ces éléments sont cohérents avec le parcours des étudiants Master MEEF qui témoignent généralement d'une connaissance satisfaisante du cadre institutionnel, des missions de l'enseignant et des enjeux actuels de l'École.

On observe toutefois des différences selon les voies de recrutement.

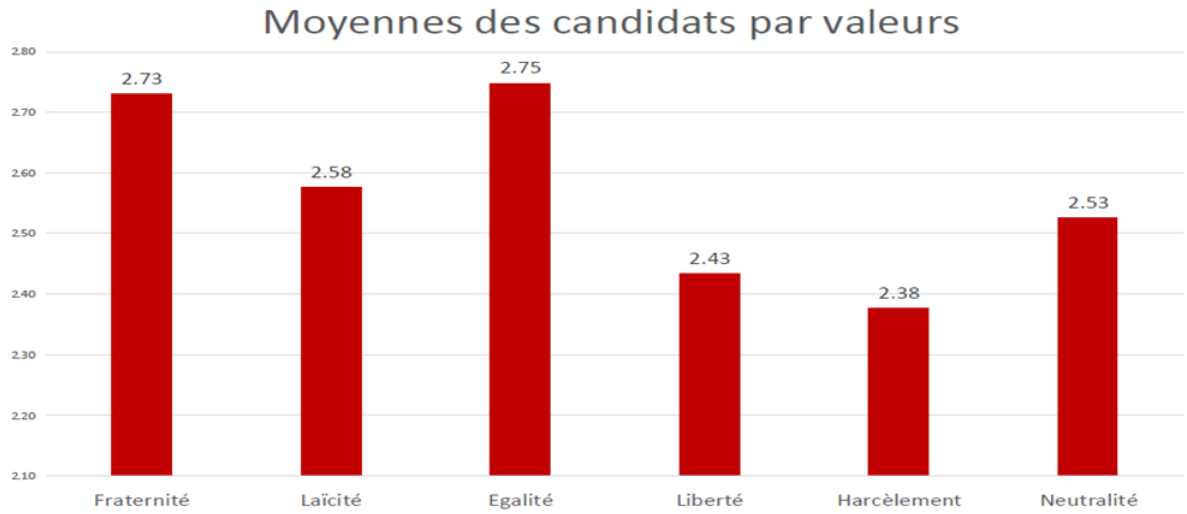


Les candidats du concours externe public obtiennent la moyenne la plus élevée avec 6,58/10. Cela illustre probablement une préparation efficace et une meilleure analyse et maitrise des enjeux et des valeurs de l'école.

Ils sont suivis par les candidats du concours externe privé (5,09/10) et ceux du troisième concours (5,01/10). Les résultats des concours internes sont plus faibles, avec des moyennes de 4,15/10 pour le concours interne privé et 3,67/10 pour le concours interne public. Pour ces derniers, cela peut sembler paradoxal, car ces candidats ont souvent davantage d'expérience, mais ce résultat ne porte que sur un très petit nombre de candidats ce qui ne permet pas de généraliser.

Les situations professionnelles proposées ont porté sur différentes valeurs de la République : l'égalité, la fraternité, la laïcité et la liberté. Certains sujets portaient sur plusieurs thématiques en même temps.

Pour le traitement des données, une seule thématique par sujet a été prise en compte. Cette année cependant, les thématiques du harcèlement et de la neutralité ont été prises en compte à part dans l'analyse des résultats.



L'analyse des résultats par thématique (sur 4), met en évidence des écarts relativement limités entre les différentes valeurs interrogées. Les meilleures performances sont observées pour les notions d'égalité (2,75 contre 2,75 en 2025) et de fraternité (2,77 contre 2,28 en 2025 – progression importante). Ces notions sont bien réussies. Les candidats savent les reconnaitre, les expliquer et en saisir les implications dans leur futur métier.

Viennent ensuite la laïcité (2,58 contre 2,57 en 2025) et la neutralité (2,53). Les résultats les plus faibles concernent les situations relatives à la liberté (2,43 contre 2,77 en 2025) et au harcèlement (2,38).

Ces données suggèrent que les candidats disposent de repères généralement solides. Les notions d'égalité, de fraternité et de laïcité semblent bien identifiées et correctement mobilisées lors de l'entretien. En revanche la thématique du harcèlement pose plus de difficulté. Les réponses révèlent parfois une connaissance insuffisamment précise des procédures institutionnelles, des responsabilités de l'enseignante ou des ressources mobilisables dans le traitement de situations complexes.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Partie motivation

- Points positifs
 - La plupart des candidats préparent leur présentation, qu'ils réalisent dans le temps imparti.
 - Pour beaucoup, les motivations sont mises en lien avec le référentiel des compétences du métier d'enseignant.
 - Des candidats qui ont des richesses de vie et d'expériences dont ils savent retirer des compétences transférables.
- Points de vigilance
 - Les propos sont souvent trop linéaires, appris par cœur, sans réelle mise en valeur des compétences acquises, ni de leur pertinence pour l'exercice du métier de professeur des écoles.
 - Un manque de connaissance sur les politiques générales actuelles est constaté, notamment par rapport au déroulé de carrière (par exemple, revalorisation des salaires en début de carrière).

 - Les candidats les plus en difficulté ont une présentation scolaire, apprise par cœur. Ils ont du mal à s'en détacher. Le parcours et les expériences sont évoqués, mais sans réelle mise en valeur des compétences acquises.
- Conseils du jury :
 - Construire une présentation structurée, valorisante et ciblée.
 - Illustrer les compétences par des situations concrètes.

Partie situations professionnelles

- Points positifs :
 - Les candidats savent globalement identifier les valeurs ou principes en jeu.
 - Les candidats en réussite montrent un esprit de synthèse et ciblent tout de suite la problématique en jeu. Ce sont des candidats qui sont ouverts à la co-éducation, qui veulent travailler avec les parents.
- Points de vigilance :
 - Les candidats plus en difficulté prennent souvent beaucoup de temps à reformuler la situation, voire relire le sujet. Ils n'engagent pas d'analyse avec la définition de certains termes, pas d'hypothèses quant au contexte, au niveau de classe et aux personnes en jeu dans la situation.
 - L'analyse se confond directement avec les pistes engagées.
 - Certains candidats peinent à identifier les valeurs/principes et en listent un grand nombre à la manière d'un catalogue. Ce sont également des candidats qui veulent faire changer d'avis les familles selon leur point de vue et leurs opinions personnelles, qui ont des prises de position insuffisamment nuancées, parfois fondées sur des opinions personnelles plutôt que sur le cadre professionnel.
 - Attention aux confusions avec l'organisation du système du second degré : chef d'établissement, CPE, surveillants, conseils de classe…
- Conseils du jury :
 - Travailler l'analyse de situations-problèmes sous différents angles : élève, enseignant, école, famille, institution.
 - Développer une réflexion argumentée.

Dans l'ensemble, les résultats témoignent d'une bonne compréhension des valeurs portées par l'institution scolaire et d'une motivation réelle à exercer le métier de professeur des écoles. Ils invitent néanmoins à renforcer la préparation des candidats sur les situations professionnelles sensibles nécessitant une connaissance précise du cadre réglementaire et des dispositifs institutionnels.

3. Épreuve facultative de langue vivante étrangère

Nature de l'épreuve

L'épreuve facultative de langue vivante se déroule exclusivement dans les quatre langues suivantes : allemand, anglais, espagnol et italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée (une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un

document d'évaluation, une production écrite d'élève, un extrait de manuel ou programme, un article de recherche en didactique des langues, etc.) fourni par le jury (durée 10 minutes).

Puis le candidat expose la manière dont il doit inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maitrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Schéma synthétique de l'épreuve :

- 30 minutes de préparation
- 30 minutes d'épreuve :
 - Présentation du candidat et du document proposé en LVE (10 minutes) – Échange ;
 - Exploitation du document proposé en français (10 minutes) ;
 - Entretien avec le jury en LVE (10 minutes).

Statistiques de l'épreuve et analyse

149 candidats ont passé l'épreuve facultative de langues vivantes avec une moyenne de 12,60 / 20.

Langues	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien
Nombre de candidats	**4**	**123**	**18**	**4**
Moyenne sur 20	**11,5**	**12,48**	**13,20**	**13,25**

Si l'anglais est toujours ultra-majoritaire dans le choix des langues, les trois autres langues ont été représentées cette année.

L'amplitude des notes est complète (01-20), 16 candidats ont obtenu la note de 20/20 et une majorité a obtenu les notes de 12 et 13/20.

Les moyennes sont, comme le montre le tableau ci-dessus, des moyennes solides.

Le jury tient à féliciter les candidats qui ont réalisé d'excellentes prestations : des candidats bien préparés, connaissant les différentes étapes de l'épreuve et s'appuyant à la fois sur une réelle maitrise de l'enseignement des langues dans le premier degré, et sur de solides connaissances linguistiques et culturelles.

Le niveau de langues est globalement conforme aux attendus du niveau B2, même si le niveau de compréhension est souvent supérieur au niveau d'expression.

Un constat récurrent s'impose malgré tout : des lacunes en didactique des langues, des insuffisances dans les connaissances civilisationnelles et linguistiques de base, une méconnaissance de l'épreuve (même si cela tend à diminuer), et un recours trop systématique à la traduction, qui nuit à l'apprentissage des langues.

Points d'appui et pistes d'amélioration

Les bonnes et très bonnes prestations ne peuvent masquer les insuffisances à nouveau remarquées cette année. En ce sens, ce rapport propose quelques pistes d'amélioration.

Il est conseillé aux candidats de relire attentivement le descriptif de l'épreuve et le paragraphe concernant la nature de l'épreuve de ce rapport. Un entrainement, en amont, en se chronométrant, pourrait habituer le candidat au gabarit de l'épreuve.

S'il n'est pas demandé aux candidats une connaissance exhaustive de tous les textes officiels et guides, il est tout de même nécessaire de se renseigner sur leur existence et leur contenu. Le site Éduscol est d'une grande aide, à la fois dans la découverte de ces documents mis à disposition par l'institution, mais aussi dans la conception de séquences pédagogiques.

Il est nécessaire de maitriser les incontournables, à savoir : identifier clairement des objectifs de séquence/séance clairs (objectifs communicatifs, culturels et linguistiques), connaitre les différentes phases d'une séance (mise en route, input compréhensible, entrainement guidé, tâche communicative, évaluation, remédiation), connaitre et entrainer les différentes activités langagières du CECRL (compréhension orale et écrite, expression orale en continu, en interaction, expression écrite, interaction et médiation) et enfin éviter le « tout-lexique » : un cours de langue n'est pas l'apprentissage de « listes » de vocabulaire ; ce dernier est à articuler avec les fonctions et la tâche finale.

En ce qui concerne les connaissances civilisationnelles et linguistiques, il est vivement conseillé aux candidats d'effectuer au préalable un certain nombre de révisions, il n'est pas concevable à ce niveau qu'un candidat, par exemple, ignore tout de la tradition de Noël en Espagne ou qu'un autre oublie systématiquement le « s » du verbe à la 3e personne du singulier du présent en anglais.

Ainsi, au niveau civilisationnel les candidats peuvent :

- se construire un socle de connaissances : fêtes, géographie, institutions, arts, actualités jeunesse, sport, figures contemporaines, gastronomie),
- préparer deux ou trois exemples d'exploitations pédagogiques en mettant en relation documents (images, chanson, carte, …) et entrainement,
- vérifier l'actualité et éviter les clichés,

Au niveau linguistique, les candidats doivent :

- se constituer une banque de formulations de pilotage de classe (consignes, feedback, reformulation, étayage, lexique de la didactique) dans chaque langue,
- pratiquer la paraphrase et la reformulation en langue cible afin de limiter la traduction à haute voix,
- travailler l'aisance en production,
- remédier aux éléments de base de la langue qui posent encore problème (accords, syntaxe, conjugaisons, …).

Enfin, il est rappelé aux candidats qu'il est nécessaire, avec les documents proposés par le jury, de concevoir des séances réalistes, en adéquation avec le niveau et la maturité des élèves (le niveau de la classe est toujours rappelé sur le sujet donné aux candidats).